

Bulletin municipal

JALIGNY

2002



EDITORIAL

Le Mot du Maire..... Page 1

VIE LOCALE

Communauté de Communes.....	2
Conseil Municipal.....	3
Etat Civil	4
Travaux 2001.....	5
Opération "Bouchons".....	6
Conciliateur	7
Tarifs Communaux.....	8
Tri sélectif.....	9
A.D.I.L.....	10
CAUE.....	11
Les Reconnaissez-vous ?.....	12
Concours des Maisons Fleuries.....	14

BULLETIN MUNICIPAL DE JALIGNY SUR BESBRE

Directeur de publication : M. ACHARD, Maire

Conception : Commission Communication

Imprimerie : Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale de l'Allier

ASSOCIATIONS

Manifestations à JALIGNY.....	15
Centre Social.....	16 - 17
Foire aux Dindes.....	18 - 19
Agir en Pays Jalignois.....	20 - 21
Maison Aquarium.....	22
Amicale des Pêcheurs.....	23
Sapeurs Pompiers.....	24
Fanfare de la Besbre.....	25
Généalogie et Histoires en Val de Besbre.....	26
Club des Retraités.....	27
G.F.D.A. Jaligny/Neuilly.....	28
ACPG - CATM.....	29
Comité des Fêtes.....	30
Planning Gymnase.....	31
Tennis Club Jaligny.....	32 - 33
Hand Ball Le Donjon/Jaligny.....	34
Badminton.....	35
Gymnastique Volontaire.....	36
Pétanque du Val de Besbre.....	37
E.S.V.B.....	38
U.S.J.	39

A SAVOIR...

Renseignements utiles.....	40
Renseignements pratiques	41

~ LE MOT DU MAIRE ~

~ ~ ~ ~ ~

Chers administrés,

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier bulletin municipal depuis l'élection de notre nouvelle équipe en mars 2001.

Dans le "Flash" qui a suivi l'installation du Maire et des Adjointes, vous avez pu faire connaissance avec celles et ceux qui ont, autour de moi, la charge de conduire les affaires de notre commune jusqu'en 2007. Ces femmes et ces hommes que vous avez élus, très motivés, se sont mis au travail et ont déjà prouvé par leur activité, leur capacité d'écoute et leur volonté d'aboutir à des solutions profitables au plus grand nombre.

La gestion d'une commune obéit à une double contrainte: gérer le quotidien avec rigueur et préparer l'avenir pour les futures générations. C'est ce double principe que nous voulons affirmer dans notre budget 2002 et les suivants.

Au cours du mandat précédent, nous avons fait le choix de la carte jeunesse avec la construction du gymnase. Son utilisation quotidienne pratiquement en continu prouve que nous avons eu raison. Se présente maintenant le grand chantier de notre futur centre socio-culturel. Il avance tant en ce qui concerne le projet d'acquisition du terrain que sa conception architecturale. Il représentera une autre lourde charge financière mais notre situation budgétaire maîtrisée au cours des douze années précédentes devrait nous permettre d'y faire face sans une augmentation excessive de nos impôts.

Avec l'assainissement, la collecte de nos déchets, la voirie, les tâches ne manqueront pas mais nous avons la ferme volonté de les mener à bien pour répondre à l'attente et aux besoins de nos concitoyens et continuer à œuvrer pour rendre notre cité toujours plus attrayante et dynamique.

M. ACHARD

~ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE BESBRE/SOLOGNE BOURBONNAISE ~

~ ~ ~ ~ ~

La création officielle de la Communauté de Communes remonte au 1er juin 2001. Toute la fin de l'année dernière a été consacrée à la mise en place de cette nouvelle structure avec les départs des communes du Donjon et l'adhésion de la commune de Mercy.

Actuellement, la communauté comporte 15 communes :

- * 7 du canton de Dompierre/Besbre
(Dompierre/Besbre, Diou, Pierrefitte/Loire, Monétay/Loire, Saligny/Roudon, St Pourçain/Besbre, Vaumas)
- * 6 du canton de Jaligny/Besbre
(St Léon, Liernolles, Châtelperron, Jaligny/Besbre, Chavroches, Thionne)
- * 2 du canton de Neuilly le Réal
(St Voir et Mercy)

Ces communes ont élu 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants.

La communauté est présidée par Jean-Pierre HULLIARD, secondé par 6 vice-présidents et une secrétaire.

Grâce aux compétences qu'elle a choisies, la Communauté de Communes va remplacer progressivement les syndicats intercommunaux.

Voici quelques-unes de ces compétences :

- * Aménagement de l'espace (acquisition de réserves foncières, aménagement de zones d'activités...)
- * Développement économique (installation et extension d'entreprises...)
- * Tourisme
- * Logement social - Habitat
- * Traitement et valorisation des déchets
- * Protection de l'environnement

Les recettes budgétaires proviennent essentiellement de deux sources :

* La taxe professionnelle perçue auparavant par les communes et qui sera désormais encaissée par la Communauté de Communes. Une bonne partie sera d'ailleurs reversée aux communes, après déduction du coût des charges transférées.

A noter que le taux de la Taxe Professionnelle devra être le même dans toutes les communes (9.8%) dans un délai de 8 ans, ce qui signifie pour Jaligny que le taux va baisser progressivement chaque année.

* Une dotation supplémentaire de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement Bonifiée) dont le montant va se situer aux environs de 12 à 13 euro par habitant. Sachant que la population de la Communauté de Communes avoisine les 11 000 habitants, cela constitue une ressource non négligeable.

Du premier conseil communautaire de l'année 2002, on retiendra deux choses importantes :

- * la création d'une zone d'activités de 2 hectares à Saligny sur Roudon
- * la possibilité de mettre rapidement en place des circuits de découverte de nos communes soit à pied, à VTT ou en voiture à cheval.

~ Le Conseil Municipal ~

~ ~ ~ ~ ~

Monsieur ACHARD Marcel, Maire

Mme JABOIN Lucie , 1ère Adjointe

M. AUGER Francis, 2ème Adjoint

MNOTOLI André, 3ème Adjoint

Mme NAFFETAS Suzanne, 4ème Adjointe

M. TALON Daniel

M. MARTINANT Christian

M. PARAVIS Georges

M.THEVENIAUX Bruno

M. NAFFETAS Robert

M. RESSAUT Jean-Louis

Mme SELLIER Christiane

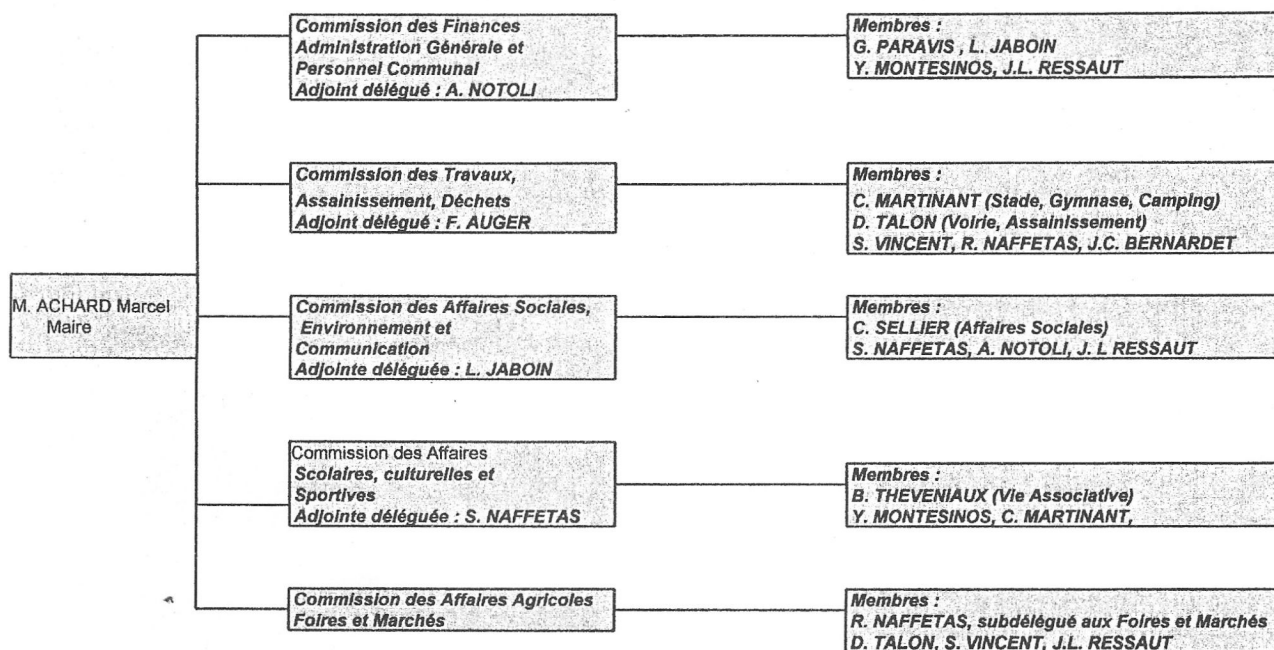
M.MONTESINOS Yves

M. VINCENT Stéphane

M. BERNARDET Jean-Claude

~ Les Commissions Communales ~

~ ~ ~ ~ ~



~ Le Centre Communal d'Action Sociale ~

~ ~ ~ ~ ~

Président : M. ACHARD Marcel, Maire

Membres élus

Mme JABOIN Lucie

M. NOTOLI André

M. PARAVIS Georges

Mme SELLIER Christiane

M. NAFFETAS Robert

Membres nommés

Mme AUDIN Edith

Mme GOGNEAU Denise

Mme RONCHAUD Renée

M. BAYON Régis

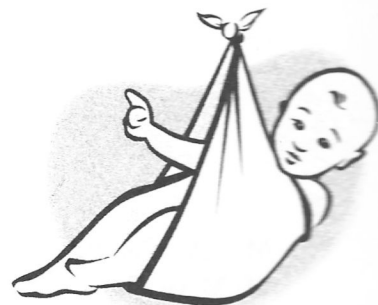
M. MINET Henri

~ Etat Civil ~

~~~~~

## NAISSANCES :

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| PLANCHIN Rémi, Pascal    | 4 août 2001       |
| GUY Alizée, Lorie        | 4 septembre 2001  |
| CHERASSE Laura, Clarisse | 26 septembre 2001 |
| LEFEBVRE Kolleen, Leslie | 15 novembre 2001  |



## MARIAGE

HARMAND Pascal, Denis  
et BILLAUD Nathalie

29 juin 2001

## DECES :

|                                         |                   |
|-----------------------------------------|-------------------|
| RIVES Jean, Ferdinand                   | 5 février 2001    |
| SALIGARI Ida, Marie<br>Veuve DUNAND     | 26 février 2001   |
| BEL Marcelle<br>Veuve PICARD            | 27 mars 2001      |
| FORESTIER Louise<br>Veuve GUERET        | 30 mars 2001      |
| COLOMBEL Odette, Lucie<br>Veuve BARRAUD | 27 avril 2001     |
| BOUDONNAT Jean, René                    | 23 juillet 2001   |
| MELINE Joseph, Lucien                   | 13 août 2001      |
| BERNARD Marie, Marguerite<br>Veuve CLOU | 24 septembre 2001 |
| PEJOUX Claude, Marie                    | 4 novembre 2001   |
| RAY Francis                             | 25 décembre 2001  |



## ~ TRAVAUX ET REALISATIONS 2001 ~

~ ~ ~ ~ ~

- *Pose de bordures de trottoirs en agglomération sur RD 989* : Gros oeuvre réalisé par l'entreprise GAULMIN de Chareil Cintrat ; coût des travaux : 80 270,06 F. TTC  
Les pavés autobloquants ont été posés par les employés communaux.  
Honoraires de la D.D.E. chargée du suivi des travaux : 14 914,65 F. TTC

- *Extension de l'éclairage public du Moulin de la Chaume* : Coût : 9 298,26 F. TTC avec participation du SIEGA de 6 700 F.

- *Réfection de la Cour de la Poste* : Travaux réalisés par AXIMA - Digoin  
Coût : 16 497,98 F. TTC

- *Réfection Chemin du Stade, 1ère tranche* : Travaux réalisés par l'entreprise GAULMIN.  
Coût : 214 466,75 F. TTC . La deuxième tranche vient d'être effectuée au moment où vous lisez ce bulletin municipal

- *Acquisition Immeuble de M. RAY Philippe* : Coût : 510 431,39 F.

- *Etude Contrat de Projet* : toujours en cours. Le dossier peut être consulté en mairie

- *Achat d'une tondeuse auprès des Ets MECHIN de Tréteau* : Coût 3 630,00 F. TTC

- *Achat d'un pulvérisateur auprès de M. SIGOT* : Coût 3 588,00 F. TTC

### ~ NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE ~

~ ~ ~ ~ ~

Depuis le passage aux 35 Heures, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

|            |            |                    |
|------------|------------|--------------------|
| LUNDI :    | 9 H à 12 H | Fermé l'après midi |
| MARDI :    | 9 H à 12 H | 13 H 30 à 18 H     |
| MERCREDI : | 9 H à 12 H | Fermé l'après midi |
| JEUDI :    | 9 H à 12 H | 13 H 30 à 18 H     |
| VENDREDI : | 9 H à 12 H | 13 H 30 à 17 H     |
| SAMEDI :   | 9 H à 11 H |                    |



## *~ OPERATION RECOLTE DE BOUCHONS EN PLASTIQUE ~*

~ ~ ~ ~ ~

Depuis le mois de septembre, *une opération récolte de bouchons en plastique* a été mise en place par **Madame DESCHAMPS-COUSSON**, déléguée Auvergne de l'Association VML (Vaincre les maladies Lysosomales), résidant à Chavroches.

Cette opération a été mise en place dans toutes les écoles environnantes qui ont bien voulu participer. Cela concerne donc notre commune de Jaligny puisque les enfants de maternelle et de primaire ont répondu présents depuis septembre et en ont déjà récolté 25kg. D'autres points de dépôts sont également à votre disposition tels que la boulangerie Lorrai et le Centre Social si vous souhaitez vous aussi participer à cette action somme toute très simple à réaliser.

*Tous les types de bouchons en plastique sont concernés du moment qu'ils se vissent.* Vous pouvez donc récupérer et apporter tous les bouchons de bouteilles d'eau, de soda, de lessive, de cacao, etc..

Cette opération a pour but de récolter des fonds afin de financer des séjours vacances médicalisés pour les enfants atteints de maladies lysosomales.

Les parents payent leur séjour et l'Association VML leur met à disposition des locaux accessibles aux fauteuils roulants de leurs enfants ainsi que tout le personnel médical et paramédical nécessaire à la surveillance des enfants malades (médecins, kinés, infirmières, bénévoles...).

Tout ceci pour permettre aux parents et à la fratrie des enfants malades de pouvoir "souffler" un peu et de profiter des vacances comme tout le monde avant de replonger dans leur quotidien régi par la maladie.

Une entreprise automobile de Villefranche sur Saône achète les bouchons et les recycle en pièces automobiles. Pour une tonne de bouchons, elle reverse 152,45 euro soit 1 000F.

*Toute personne souhaitant obtenir des informations complémentaires sur cette opération ou sur l'association peut prendre contact avec Madame DESCHAMPS COUSSON Chrystelle au 04.70.34.82.32 TEL/FAX ou bien [chrystelle.cousson@wanadoo.fr](mailto:chrystelle.cousson@wanadoo.fr)*

## *~ PERMANENCES EN MAIRIE ~*

~ ~ ~ ~ ~

### MAIRE ET ADJOINTS :

**M. Marcel ACHARD**  
Mme JABOIN et M. AUGER  
M. NOTOLI

sur rendez-vous  
vendredi de 10h30 à 11h30  
mercredi de 11h00 à 12h00

### PACT - ARIM :

les 1er et 3ème mercredi de 10h00 à 12h00

### A.D.I.L. :

le 4ème jeudi de 9h30 à 12h00

### SECURITE SOCIALE :

les 2ème et 4ème mardi de 15h15 à 16h15

### MISSION LOCALE :

le 1er mardi de 14h00 à 17h00

### A.N.P.E - ASSEDIC :

le 2ème jeudi

### CONCILIATEUR DE JUSTICE :

le 3ème mardi de 15h00 à 17h00

# ~ QU'EST-CE QU'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ~

~ ~ ~ ~ ~

Depuis octobre 2001, Monsieur Marcel JAY, conciliateur de justice pour les communes de notre canton (entre autres), assure des permanences en mairie.

## *Quel est son rôle ?*

Il se propose d'aider bénévolement les citoyens à régler à l'amiable les contentieux de la vie quotidienne : litiges entre voisins, désaccords entre propriétaires et locataires, commerçants et consommateurs.

Il ne s'occupe pas de tout ce qui concerne le droit de la famille, le droit du travail et les litiges avec l'administration.

Les entrevues avec le conciliateur de justice sont gratuites et sans rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel.

*N'hésitez pas à venir le consulter ; Monsieur JAY est à votre écoute  
le 3ème mardi du mois de 15h00 à 17h00, en mairie.*

# ~ TARIFS COMMUNAUX ~

~ ~ ~ ~ ~

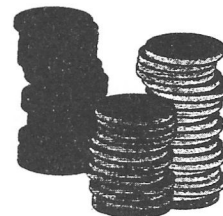
| <u>Marché</u>            | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|--------------------------|------------------|--------------------|
| Sans électricité : le Ml | 2.50             | 0.40               |
| Avec Electricité : le Ml | 3.00             | 0.45               |

| <u>Concessions cimetière</u> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|------------------------------|------------------|--------------------|
| Trentenaire                  | 300.00           | 46.00              |
| Cinquantenaire               | 400.00           | 61.00              |
| Perpétuelle                  | 700.00           | 107.00             |



| <u>Redevance Assainissement</u> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|---------------------------------|------------------|--------------------|
| Le M3 en 2001                   | 3.73             |                    |
| si continuité plus 15 %         | 4.29             | 0.65               |

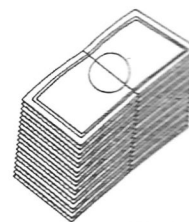
| <u>Exhumations</u> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|--------------------|------------------|--------------------|
| 1er Corps          | 300.00           | 46.00              |
| 2ème corps         | 200.00           | 30.00              |



# ~ TARIFS COMMUNAUX ~

~ ~ ~ ~ ~

| <b>Camions Outillage</b> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|--------------------------|------------------|--------------------|
| Mercredi                 | 300.00           | 46.00              |
| Autres Jours             | 550.00           | 84.00              |



| <b>Repas Cantine</b> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|----------------------|------------------|--------------------|
| au 01.01.2002        | 15.00            | 2.28               |
| au 01.04.2002        | 15.35            | 2.34               |

| <b>Salle des Fêtes</b> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|------------------------|------------------|--------------------|
| <b>Locaux</b>          |                  |                    |
| Salle Chauffée         | 600.00           | 92.00              |
| Salle non chauffée     | 480.00           | 73.00              |
| <b>Extérieurs</b>      |                  |                    |
| Salle Chauffée         | 750.00           | 115.00             |
| Salle non chauffée     | 575.00           | 88.00              |
| <b>Caution</b>         | 1000.00          | 150.00             |



| <b>Base Canoës-Kayaks-VTT</b> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|-------------------------------|------------------|--------------------|
| Canoës : à l'heure            | 40.00            | 6.00               |
| l'Après Midi                  | 100.00           | 15.00              |
| Forfait 10 H                  | 250.00           | 38.00              |
| Kayak : à l'heure             | 25.00            | 4.00               |
| l'Après Midi                  | 60.00            | 9.00               |
| Forfait 10 H                  | 150.00           | 23.00              |
| VTT : à l'heure               | 25.00            | 4.00               |
| l'Après Midi                  | 50.00            | 8.00               |
| Forfait 10 H                  | 125.00           | 19.00              |
| <b>Groupe</b>                 |                  |                    |
| <b>10 à 20 personnes</b>      |                  |                    |
| à l'heure                     | 200.00           | 31.00              |
| l'Après midi                  | 500.00           | 76.00              |
| <b>Plus de 20 personnes</b>   |                  |                    |
| à l'heure                     | 300.00           | 46.00              |
| l'après midi                  | 700.00           | 107.00             |

| <b>Désignation</b> | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|--------------------|------------------|--------------------|
| <b>Camping</b>     |                  |                    |
| Emplacement        | 5.00             | 0.80               |
| Adultes            | 9.00             | 1.35               |
| Enfants 4 à 14 ans | 6.00             | 0.90               |
| Véhicule           | 4.00             | 0.60               |
| Garage Mort        | 12.00            | 1.85               |
| Electricité Hiver  | 17.00            | 2.60               |
| Electricité Eté    | 12.00            | 1.85               |

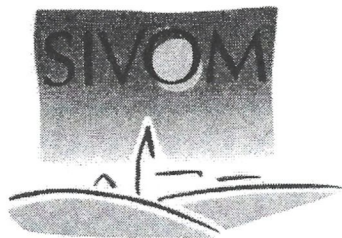


| <b>Désignation</b>                  | Tarif 2001 en F. | Tarif 2002 en Euro |
|-------------------------------------|------------------|--------------------|
| <b>*Tarif Passeport Touristique</b> |                  |                    |
| Canoës : à l'heure                  | 38.00            | 5.80               |
| l'Après Midi                        | 92.00            | 14.00              |
| Forfait 10 H                        | 225.00           | 34.30              |
| Kayak : à l'heure                   | 23.94            | 3.65               |
| l'Après Midi                        | 55.43            | 8.45               |
| Forfait 10 H                        | 135.00           | 21.00              |
| VTT : à l'heure                     | 23.94            | 3.65               |
| l'Après Midi                        | 46.00            | 7.00               |
| Forfait 10 H                        | 112.50           | 17.15              |

\* Le passeport touristique sera proposé aux visiteurs qui fréquenteront la base de canoës, la Maison Aquarium et les établissements des prestataires adhérant à Tourisme Est Allier.

\* En ce qui concerne la Salle des Fêtes, les associations locales bénéficient d'une manifestation gratuite à l'année (Délibération du Conseil Municipal du 16.11.2001).





DES BASSES MARCHES DU BOURBONNAIS

## ~ Le tri sélectif fête son 3ème anniversaire ~

Le 1er mars 2002, le SIVOM des Basses-Marches du Bourbonnais a fêté les 3 ans du tri sélectif sur son territoire, dont la commune de Jaligny sur Besbre fait partie.

Durant ces 3 années les trieurs du syndicat ont réalisé d'assez bonnes performances de tri :

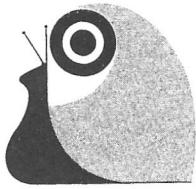
| Résultats de collecte par habitant et par an en kg |                     |                     |                     |
|----------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|                                                    | 1999                | 2000                | 2001                |
| Ordures Ménagères ( <i>conteneur vert foncé</i> )  |                     |                     | 239,09              |
| Encombrants ( <i>benne</i> )                       |                     |                     | 43,48               |
| <b>TOTAL</b> ordures ménagères + encombrants       | <b>296,69</b>       | <b>288,89</b>       | <b>282,57</b>       |
| <b>BAC BLEU : Papier</b>                           | 23,02               | 22,31               | 17,04               |
| Erreur de tri (matériaux non recyclables)          | 5,45 (soit 23,68 %) | 3,31 (soit 14,84 %) | 2,76 (soit 16,20 %) |
| <b>Papier réellement valorisé</b>                  | <b>17,56</b>        | <b>18,99</b>        | <b>14,28</b>        |
| <b>BAC JAUNE : Emballages</b>                      | 12,73               | 12,51               | 11,62               |
| Plastique (PVC, PET et PEHD)                       | 4,50                | 3,95                | 2,67                |
| Cartons                                            | 2,81                | 2,51                | 3,68                |
| Briques                                            | 0,80                | 0,86                | 0,68                |
| Métaux (aluminium et acier)                        | 1,12                | 1,96                | 1,63                |
| Erreur de tri (matériaux non recyclables)          | 3,47 (soit 27,26 %) | 3,21 (soit 25,66 %) | 2,96 (soit 25,47 %) |
| <b>Emballages réellement valorisés</b>             | <b>9,95</b>         | <b>9,30</b>         | <b>8,67</b>         |
| <b>BAC VERT : Verre</b>                            | 33,74               | 32,30               | 27,43               |
| Verre collecté dans les petits bacs                | 14,35               | 14,87               | 14,36               |
| Verre collecté dans les colonnes et bennes         | 20,98               | 17,43               | 13,07               |

Ces résultats sont assez encourageants, mais on peut remarquer que les quantités diminuent. Il est donc primordial que chacun se remotive pour que l'année 2002 soit l'année de tous les records : vous pouvez encore faire mieux, les filières de recyclages comptent sur vous.

Pour cela, il est très important de faire attention aux erreurs de tri, qui peuvent être évitées en se référant aux consignes que vous pouvez trouver sur votre guide du tri, sur les conteneurs et même sur le calendrier de mise à disposition des bennes à encombrants dans les communes pour l'année 2002.

Sachez que vous pouvez vous procurer ces documents ou demander des conseils et renseignements auprès de votre mairie ou auprès de Delphine, animatrice du tri au SIVOM des Basses Marches du Bourbonnais - 1 Le Plessis - 03130 LE DONJON (tél : 04.70.55.50.25) : n'hésitez pas, il y a toujours quelqu'un qui sera à votre écoute lorsqu'il s'agit de préserver l'environnement pour les générations à venir.

Le SIVOM des Basses Marches du Bourbonnais et la municipalité de Jaligny vous remercient, vous félicitent des efforts que vous fournissez et vous encouragent à persister dans votre démarche citoyenne et écologique.



~ L'A.D.I.L. ~  
~ ~ ~ ~ ~

## Un conseiller Juriste près de chez vous

Depuis sa création en 1979, l'Association Départementale d'Information sur le logement (A.D.I.L.) de l'Allier assure une mission d'information juridique en matière de logement à destination des particuliers, des professionnels mais aussi des collectivités locales.

Présidée par Monsieur Marcel ACHARD (Conseiller Général, Maire de JALIGNY SUR BESBRE) et dirigée par Monsieur Roland AJUS, l'A.D.I.L. est financée au moyen de subventions de l'Etat, du Conseil Général, des Collectivités Locales et des partenaires privés.

Ce mode de financement, l'agrément de l'A.N.I.L (Agence Nationale d'Information sur le Logement) et le conventionnement par le Ministère chargé du logement sont garants de **la gratuité, l'objectivité et la neutralité** des renseignements donnés par l'A.D.I.L.

Avec trois centres (MOULINS, MONTLUCON et VICHY) et dix permanences, l'A.D.I.L. de L'ALLIER assure aussi un service de proximité.

La vocation et l'originalité de l'A.D.I.L. sont d'offrir au public en un lieu unique, une information complète, objective et personnalisée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement.

Ainsi, l'A.D.I.L. informe sur :

- les rapports locatifs avec baux, les loyers, les congés, les charges et les réparations locatives.
- le financement de l'accession à la propriété en établissant des plans ou des diagnostics financiers adaptés à la situation personnelle du consultant.
- l'étude des contrats de construction, des contrats de vente, des avant-contrats.
- l'amélioration de l'habitat (aides aux locataires, propriétaires, bailleurs et occupants).
- la fiscalité immobilière (avantages liés à l'investissement locatif, T.V.A. réduite, impôts locaux...).
- la copropriété.
- les relations avec les professionnels de l'immobilier (réglementation, missions, honoraires...).
- les aides au logement.
- la réglementation H.L.M.

Cette liste n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à contacter l'un des juristes de l'A.D.I.L. pour lui poser vos questions relatives au logement. Cependant l'A.D.I.L. n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation et ne remplit pas la mission de défense du consommateur. Les juristes conseillent les particuliers sur des points de droit précis, mais restent en dehors de tout acte contentieux.

**Consultez gratuitement votre conseiller juriste à sa permanence de JALIGNY SUR BESBRE, le 4ème jeudi du mois, de 9h30 à 12h00, à la mairie - Tél : 04.70.34.70.34 ou dans un des autres lieux de permanence :**

**A LAPALISSE :** chaque jeudi (sauf le 4ème du mois) de 9h15 à 12h00 au local situé 2 rue du Commerce (04.70.99.12.86)

**A DOMPIERRE SUR BESBRE :** les 2ème et 4ème mardi du mois, de 9h30 à 11h30 à la Subdivision de l'Equipement (04.70.48.13.50).

# *~ C A U E A L L I E R ~*

~ ~ ~ ~ ~



**CONSEIL D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET  
DE L'ENVIRONNEMENT**

Le cadre de vie collectif est l'affaire de tous. Il est dans l'intérêt de chacun de contribuer à la préservation, l'amélioration et le développement du territoire.

Des conseils neutres et objectifs de professionnels peuvent être utiles à chacun. Aussi, le CAUE de l'Allier, association financée par une taxe départementale, se tient-elle à votre disposition pour vous conseiller et vous sensibiliser.

## **Conseiller les particuliers et les professionnels.**

Ces conseils sont gratuits et peuvent servir de base à tout projet de construction, rénovation, aménagement concernant l'intégration d'un bâtiment, le respect des volumes, le choix des matériaux...Attention toutefois, le CAUE ne se substitue pas pour autant au maître d'oeuvre et ne fournit par conséquent ni plans ni suivi de travaux.

**Conseiller les collectivités locales** qui s'interrogent sur le développement de leur territoire, pour les aider à définir des exigences quantitatives et les accompagner dans leurs réflexions et leurs démarches.

**Sensibiliser les enfants en milieu scolaire** afin de les éveiller à ce qui les entoure, leur apprendre à jeter un regard sur leur environnement par l'observation, l'analyse et l'élaboration d'un projet.

**Sensibiliser la population** afin de faire prendre conscience à chacun de l'importance des choix en matière d'architecture, d'urbanisme ou d'environnement.

Pour de plus amples renseignements, des architectes-conseillers se tiennent à votre disposition, sur rendez-vous les :

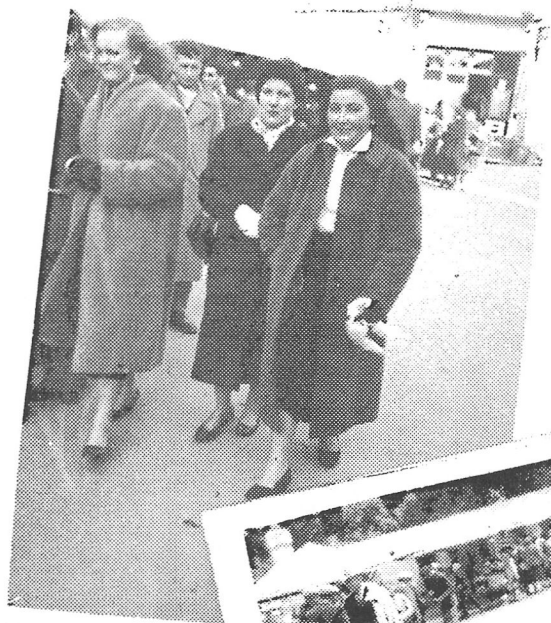
***Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.***

***Vous pouvez contacter le : CAUE 19-21 rue Régemortes - 03000 MOULINS***

***Téléphone : 04.70.20.11.00 - Fax : 04.70.20.64.28 ou par e-mail : caue03@wanadoo.fr.***



*~ LES RECONNAISSEZ-VOUS ~*  
~~~~~





~ Concours des Maisons Fleuries ~

Palmarès 2001

1ère Catégorie : Maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue.

- | | | |
|----------------------|------------------------|---------------------------|
| - 1er Prix | M. Mme LAURENT Michel | 12, Chemin des Ardilliers |
| - 2ème Prix Ex aequo | Mme GOGNEAU Denise | 7, Chemin des Balfaux |
| | Mme CHERASSE Madeleine | 3, Route de Lapalisse |
| - 4ème Prix | M. DEVAUX Guy | 8, Route de Lapalisse |
| - 5ème Prix Ex aequo | M. Mme ALISSANT Daniel | 44, Route de Lapalisse |
| | M. Mme VALETTE André | 15, Allée des Marronniers |
| | M. Mme VESVRE André | 3, Rue de la Bertranne |

2ème Catégorie : Maisons individuelles avec possibilité réduite de fleurissement.

- | | | |
|----------------------|------------------------------------|------------------------|
| - 1er Prix | M. Mme MARC André | 18, Route du Donjon |
| - 2ème Prix | Mme RONCHAUD Renée | 3, Route de Moulins |
| - 3ème Prix Ex aequo | M. RICHARD Hubert | 1, Rue du Loup |
| | M. CIVET Jérôme Melle KUBIS Carole | 11, Rue du Centre |
| - 5ème Prix | M. Mme CHARRIER Jean | 19, Route de Dompierre |

3ème Catégorie : Immeubles collectifs comportant plusieurs appartements fleuris.

- | | | |
|------------|--------|--------------------|
| - 1er Prix | H.L.M. | 2, Place du Marché |
|------------|--------|--------------------|

4ème Catégorie : Hôtels, Restaurants, Cafés avec ou sans jardin.

- | | | |
|-------------|---------------------------------------|---------------------------|
| - 1er Prix | M. Mme VIF Christophe -Hôtel de Paris | 3, Grande Rue |
| - 2ème Prix | Mme MARTINANT M.-Café du Beaujolais | 1, Rue du Château |
| - 3ème Prix | Melle GAILLARD Aimée -Hôtel de Franc | 9, Place de la République |

5ème Catégorie : Établissements industriels, commerciaux, publics (à fleurissement privé), boutiques.

- | | | |
|----------------------|---------------------------------------|------------------------|
| - 1er Prix | CENTRE SOCIAL RURAL | 1, Rue de la Bertranne |
| - 2ème Prix Ex Aequo | CREDIT AGRICOLE | 1, Grande Rue |
| | M. Mme PERICHON Jean Louis, Boucherie | 10, Rue du Château |
| - 4ème Prix | Cabinet MAAZOUN LANGUILLAUME Médecins | 1, Rue du Centre |

7ème Catégorie : fermes fleuries.

- | | | |
|-------------|--------------------------------|---------------|
| - 1er Prix | M. Mme SAULZET Gérard | Les Moreliers |
| - 2ème Prix | M. TALON O. - Mme BRUGNEAUX R. | Les Burgeots |
| - 3ème Prix | M. Mme BILLAUD Jean | Les Paillaux |



~ Manifestations 2002 ~

JANVIER

Ven. 4 : Tournoi en salle U.S.J. (Gymnase)
 Ven. 11 : A.G. de la Fanfare de la Besbre
 Jeu. 17 : A.G. Club des Aînés
 Dim. 20 : Loto Coopérative Scolaire (Ecoles
 Maternelle et Primaire)
 Dim. 27 : Repas du C.C.A.S.
 Mer. 30 : Cinéma à la Salle des Fêtes

FEVRIER

Sam. 2 : A.G. des CATM-AFN
 Sam. 8 : A.G. du Comité des Fêtes
 Sam. 10 : Pétanque
 Sam. 16 : Choucroute Club de Pétanque
 Sam. 23 et Dim. 24 : Stage Inter-écoles de Tennis
 au Gymnase
 Mer. 27 : Cinéma à la Salle des Fêtes
 Jeu. 28 : A.G. du Comité de Foire aux Dindes

MARS

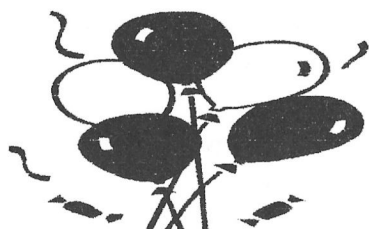
Sam. 2 : AGIR (à Thionne) Soupe aux Choux
 Dim. 3 : Loto de la Gymnastique Volontaire
 Dim. 3 : Championnat d'Allier de Badminton au
 Gymnase
 Sam. 9 et Dim. 10 : Concours Agricole
 Sam. 16 : Loto de l'U.S.J.
 Dim. 17 : Loto des CATM-AFN à Tréteau
 Sam. 23 : Loto du Foyer Socio-Educatif Collège
 Dim. 23 : Repas du Club des Aînés Ruraux
 Mer. 27 : Cinéma à la Salle des Fêtes

AVRIL

Sam. 13 : Choucroute des Pompiers à Tréteau
 Dim. 14 : A.G. des CATM-AFN à Trézelles
 Dim. 21 : Pétanque
 Mer. 24 : Cinéma à la Salle des Fêtes

MAI

Mer. 1 : Tournoi Sixte U.S.J.
 Mer. 8 : Tournoi de Foot de l'ESVB à
 Varennes/Tèche
 Jeu. 9 : Communion Solennelle
 du 9 au 12 : Expo AGIR à la Salle des Fêtes de
 JALIGNY
 Lun. 20 : Coupe Gonard à Trézelles
 Mer. 22 : Cinéma à la salle des Fêtes



JUIN

Sam. 1 : Tournoi de Hand Ball non licenciés
 Sam. 1 : Concours de Belote - Club des Aînés
 Dim. 2 : Kapévélo
 Sam. 8 : Fête des Ecoles Maternelle et Primaire
 avec la Gymnastique Volontaire
 Sam. 8 et Dim. 9 : Journées Littéraires
 Dim. 9 : Fête de la Pêche
 Mer. 12 : Kapéjeunes
 Sam. 15 : 80ème Anniversaire de l'U.S.J. -
 Match et Repas
 Ven. 21 : Fête de la Musique - Fanfare de la Besbre
 du 21 au 23 : Challenge Inter-écoles de Tennis au
 Gymnase et sur Court
 Dim. 23 : A.G. de l'U.S.J.
 Jeu. 27 : A.G. Gymnastique Volontaire
 Sam. 29 : Jubilé Eric SBAFFE - U.S.J.

JUILLET

Dim. 7 : Méchoui des Pompiers
 Sam. 13 : Méchoui du FOOT (U.S.J.)
 Sam. 27 : Fête de la Besbre
 Sam. 27 : Méchoui des C.A.T.M.

AOÛT

9.10.11 : Fête Patronale

SEPTEMBRE

Dim. 1 : Méchoui de la Pétanque
 Sam. 7 : Couscous CATM-AFN
 Sam. 21 : Mini-tennis - Maxi Fête (Gymnase +
 Court)
 Mer. 25 : Cinéma à la Salle des Fêtes

OCTOBRE

Sam. 5 : Concours Belote des Aînés
 Sam. 12 : Bal de la Fanfare de la Besbre
 Dim. 20 : Brocante
 Mer. 23 : Cinéma à la Salle des Fêtes

NOVEMBRE

Sam. 9 : Loto de l'U.S.J.
 Dim. 17 : Ste Cécile (Fanfare de la Besbre)
 Mer. 20 : Cinéma à la Salle des Fêtes
 Sam. 30 : Pétanque
 Sam. 30 : Repas de la St André (CATM-AFN)

DECEMBRE

Dim. 1 : Ste Barbe (Pompiers)
 Mer. 18 : Foire aux Dindes
 Dim. 22 : Fête de la Dinde

~ CENTRE SOCIAL RURAL ~

~ ~ ~ ~ ~

CENTRE SOCIAL RURAL

Place du Marché

03220 JALIGNY SUR BESBRE

Tél. : 04.70.34.70.74

Fax : 04 70.34.83.05

Depuis Avril 2001, le bureau se compose comme suit :

- Président : Monsieur Jean-Paul CHERASSE

- Vice-Présidents : Messieurs GONNOT et ACHARD, Madame BESSAIE

- Secrétaire : Madame AUDIN; Secrétaire-adjointe : Madame JABOIN

- Trésorière : Madame DESMARD, Trésorier-adjoint : Monsieur NOEL

- Membres : Mesdames GILLES, CHARLEMAGNE , Monsieur THAIN.

LE SECTEUR D'ACTIVITES

Les activités du Centre Social concernent l'ensemble du canton de NEUILLY LE REAL, la commune de VAUMAS, le canton de JALIGNY SUR BESBRE, moins les communes de LIERNOLLES et BERT.

LE PERSONNEL

1 Responsable, 2 secrétaires, 1 Animatrice Coordonnatrice d'Activités, 1 livreur de repas, 17 aides à domicile, 2 cuisinières et 3 veilleuses de nuit durant l'hébergement d'hiver. Pendant les centres de loisirs, des Directeurs et Animateurs.

LES ACTIVITES JEUNES

- Les Centres de Loisirs sans hébergement :

* A JALIGNY pour les 4-16 ans.

Pour la saison 2001/2002, les séjours sont les suivants :

- Séjours petites vacances à la demi-journée

Toussaint : du 29.10.01 au 31.10.01

Février : du 18.02.02 au 22.02.02

Printemps : du 08.04.02 au 12.04.02

- Activités du mercredi après-midi du 07.11.01 au 26.06.02

- Séjour été à la journée : du 08.07.02 au 02.08.02

* A NEUILLY pour les 4 - 16 ans

- Séjour été à la journée : du 08.07.02 au 02.08.02

- Séjours petites vacances : un projet de C.L.S.H à la journée est à l'étude à partir des vacances de février 2002 ; il pourrait fonctionner soit à NEUILLY, soit à BESSAY.

Le Centre Social doit susciter l'initiative et la participation des usagers à la définition des besoins, à la conception et à la réalisation de projets.

L'ACCUEIL

Le Centre Social est un lieu d'accueil , de rencontres et d'informations.

Deux activités : le TAI-CHI les mardis après-midi, tous les 15 jours, pour les adultes.

Initiation à la danse, les jeudis à 17h00, pour les enfants.

La gymnastique adultes les vendredis à 9h15.

Médecine du Travail interentreprises et la Médecine du Travail M.S.A.

Service de pédicurie.

Cours de musique.

Séjours vacances pour les personnes dépendantes, en septembre.

Le Service Social de secteur avec deux assistantes sociales : (Permanence d'accueil les mercredis matins).

Différentes associations, groupes locaux ou organismes pour des réunions ou des permanences.

LES ACTIVITES DE PROXIMITE

SERVICE AIDE A DOMICILE PRESTATAIRES :

pour les personnes âgées bénéficiant d'une prise en charge de leur caisse de retraite.

SERVICE MANDATAIRE :

qui intervient pour effectuer les démarches administratives incombant à une personne qui emploie une aide à domicile.

LES REPAS A DOMICILE :

pour les personnes retraitées, handicapées ou malades sans condition d'âge.

repas livrés tous les jours de la semaine avec possibilité de choisir le nombre de repas par semaine. repas complets avec potage adaptés aux différents régimes, confectionnés par la MAISON DE RETRAITE de ST GERAND LE PUY.

le prix est de 44.50F et 38.50F pour une deuxième personne.

possibilité de livrer le pain en plus.

SERVICE DANS LE CADRE DES EMPLOIS FAMILIAUX : ménage, garde à domicile, petits travaux et jardinage

pour toute la population rurale sans condition d'âge.

L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE D'HIVER:

Pour la saison 01/02, il fonctionne du 29.10.01 au 12.04.02, et accueille 15 personnes retraitées (hommes ou femmes) pour des séjours temporaires. Les locaux disposent de 3 chambres à 2 lits avec lavabo (158F/jour), 3 chambres individuelles avec lavabo (187F/jour) et 6 chambres individuelles avec cabinet de toilette et WC (222F/jour).

Le prix de la journée correspond à la pension complète. L'entretien du linge peut être pris en charge par le Centre Social, moyennant un forfait supplémentaire. Les résidents ont la possibilité de percevoir l'allocation logement.

~ière Foire aux Dindes du Millénaire ~

~ ~ ~ ~ ~

A l'initiative de Monsieur ACHARD, maire de Jaligny, c'est le 3 février 99 que s'est tenue une réunion générale à laquelle participaient 40 personnes en vue de la mise en place d'un Comité de Foire aux Dindes. Puis, c'est le 11 février que les 15 personnes qui ont accepté de composer le Conseil d'Administration se sont retrouvées pour élire un bureau.

Président d'honneur :	Marcel ACHARD, Maire de Jaligny
Président :	Marcel LAFAY
Vice- présidents :	Lucie JABOIN et Christophe VIF
Secrétaire :	André REVERET
Secrétaires adjointes :	Chantal LAURENT et Joëlle BONIN
Trésorier :	Michel LAURENT
Trésoriers adjoints :	André NAFFETAS et André ABEILLON

Mercredi 12 décembre 2001: Plusieurs milliers de visiteurs cette année encore sont venus à Jaligny vivre l'ambiance de notre célèbre manifestation et ce, malgré une température très basse.

Chaque année nous avons des groupes, venant parfois de très loin, qui font le déplacement à Jaligny pour découvrir notre foire, acheter la fameuse dinde, faire leur marché dans les rues et apprécier le repas servi sous chapiteau.

Dès 6 h du matin, les premières dindes commençaient à garnir le marché couvert et vers 8h30 ce ne sont pas moins de 1300 dindes, 200 oies et quelques chapons qui formaient cette basse cour bruyante, bien surveillée par nos 23 éleveurs ou éleveuses. A noter : chaque année, un effort particulier de présentation est recherché. Le travail du jury terminé, les négociations sont allées bon train avec des cours assez soutenus; la quasi totalité des volatiles a trouvé acheteur, que se soit auprès de particuliers ou de volaillers. Les prix d'honneur ont été attribués à M. Laurent BOURGIER de Sury le Comtal (42), au GAEC MAINGUE de St Maurice les Chateaux (71) et à Mme Martine PERRIN de St Pourçain Sur Sioule (03).

Le concours culinaire a été fort apprécié et plus d'un invité a salivé devant cette dinde de Jaligny si bien cuisinée par les apprentis du Val de Besbre. C'est **Angélique ROBERT** de l'*Auberge de l'Olive* à Dompierre Sur Besbre qui a remporté ce concours avec sa recette "*Reine d'un jour en dodine farcie d'une mousse de champignons*".

Vers 10h, **M. ACHARD** et **M. LAFAY** ont accueilli **Anne-Lise CAUCHY**, l'invitée d'honneur de cette 52ème foire. La toute jeune championne de France Universitaire de tir à l'arc 2000 a conduit le cortège des officiels, dont M. le Préfet, M. le sous Préfet, M. le Député, M. le Vice Président du Conseil Général, à travers les rues de Jaligny en se frayant un passage avec difficulté, sans oublier les traditionnels arrêts aux stands de produits locaux.



Après l'inauguration du site internet du Pôle d'Economie et du Patrimoine de Sologne/Val de Besbre par M. Yves SIMON, vice Président du Conseil Général, Anne-Lise CAUCHY a ouvert cette 1ère foire du millénaire et a parcouru la halle avant de rejoindre le podium pour y recevoir la dinde d'honneur 2001, sous les applaudissements du nombreux public. Une sculpture en grès de Liernolles représentant une dinde lui a également été offerte par Jean Marc SEGUIN, artisan local.

Après le traditionnel vin d'honneur au Centre Social Rural, le repas a réuni 300 personnes environ

L'après-midi, au gymnase, Anne-Lise CAUCHY a dispensé ses conseils de championne à une centaine de personnes (de 6 à 80 ans) qui ont pu s'initier au tir à l'arc.

Vendredi 14 décembre : le **concours de belote**, organisé par le Comité de Foire aux Dindes, a réuni 72 **doublottes** dans une ambiance très conviviale et chacun a pu repartir avec des lots bien appréciés.

Samеди 15 décembre : Le **Groupe "Unisson"** a permis à 120 personnes de danser jusqu'à une heure avancée de la nuit dans la bonne humeur malgré la température extérieure très basse et ce, après avoir apprécié l'excellent repas préparé par le chef Christophe.

Dimanche 16 décembre : Dès 8h30, 16 stands étaient installés sous le marché couvert pour le **marché de Noël** tandis que quelque 300 **courageux marcheurs s'engageaient sur les 3 circuits de 7, 12 et 18 kms**, remarquablement tracés dans la campagne, avec en prime un délicieux vin chaud au relais de Peublanc et la visite du Charollet. Une affluence soutenue a défilé toute la journée au travers des différents stands, tous plus attrayants les uns que les autres et c'est quelque 200 repas qui ont été servis sous le chapiteau. En fin de soirée, la traditionnelle tombola qui a désigné plus de 110 gagnants, a clôturé cette 52ème édition.

Merci à la Municipalité, à nos sponsors et à tous les bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts pour l'organisation de notre foire qui, une fois encore, a connu un franc succès et qui fait connaître notre village et toute la vallée de la Besbre, bien au-delà de notre département.



~ AGIR EN PAYS JALIGNOIS ~

~ ~ ~ ~ ~

L'exposition artisanale a eu lieu les 5, 6, 7 et 8 mai 2001 à CHAVROCHES avec le concours de la municipalité et des élèves de l'école ainsi que de Gilbert TAIN qui a assuré la décoration. Treize exposants ont présenté leurs créations et le dimanche, un fabricant d'huile et un sculpteur ont travaillé devant un public fortement intéressé. Plus de 600 personnes se sont rendues à CHAVROCHES pour la visite de cette exposition.

La Soupe aux Choux a été servie à la salle polyvalente de THIONNE après la présentation et la distribution des livres sélectionnés pour le prix Fallet 2001 enrichies d'une causerie de Jean-François TROUILLET sur l'auteur. Elle fut fort appréciée de tous les lecteurs présents, certains venus de l'autre bout du département.

Après l'ouverture, au cinéma René Fallet de DOMPIERRE SUR BESBRE, le 8 juin avec le film "Le Triporteur", **les journées littéraires** se sont déroulées les 9 et 10 juin Place René Fallet. Le chapiteau a permis de rassembler en un même lieu des libraires spécialisés en livres anciens et d'occasion, des libraires de l'Allier (Montluçon, Moulins et Vichy), d'autres venus du Havre et de l'Orne, des éditeurs ainsi que de nombreux auteurs régionaux et des auteurs du Prix René Fallet.

Prix Bourbonnais
"L'Allier dans la guerre 39-45"
Jean Débordes
Editions de Borée

Prix Daniel BAYON
"Diou sur la Loire"
Isabelle Lardot
Editions des Figures et des Lieux.

Prix spécial du jury
"Yzeure, 2000 ans d'histoire"
Cercle des Amis d'Yzeure

Prix René Fallet
"La femme manquée"
Armel Job
Editions Robert Laffont

L'invité d'honneur du dimanche fut Denis Tillinac.

Tous ces artisans du livre attirèrent un public nombreux et les rencontres furent appréciées de tous.

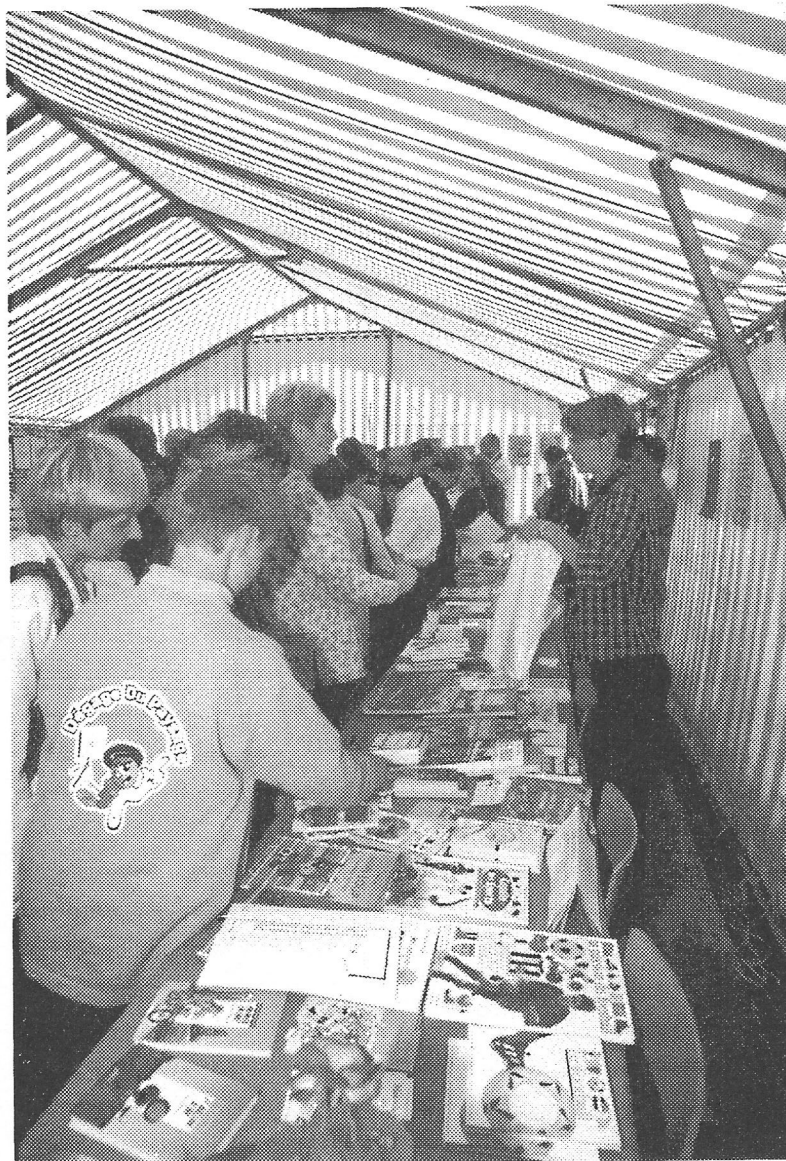
Ces journées se sont terminées autour d'un buffet-concert proposé par TRAVERSE à Saint-Voir.

L'association n'avait plus d'emploi jeune depuis décembre 2000, mais le poste est à nouveau pourvu depuis le 12 novembre 2001. L'été, l'exposition René Fallet a été ouverte sur rendez-vous, grâce au dévouement de membres de l'association et parmi eux, plus particulièrement Madeleine REVERET. Cette exposition a attiré 150 visiteurs venus de tous les coins de la France, toujours ravis de trouver trace de l'auteur.

Suite à l'assemblée générale du 24 novembre, AGIR a adopté une nouvelle formule pour son fonctionnement. Le bureau se compose comme suit :

- | | |
|---|--------------------------|
| - Président d'Honneur : | Marcel ACHARD |
| - Présidente déléguée aux journées littéraires : | Jacqueline TISSIER |
| - Présidente déléguée au concours littéraire : | Monique PAILLER |
| - Présidente déléguée au prix René Fallet : | Christine BERGERON |
| - Président délégué au prix Bourbonnais : | Jean-François TROUILLEUX |
| - Présidente déléguée aux expositions :
(artisanales-artistique-autre) | Lyliane MOTTEAU |
| - Secrétaire : | Monique BOUILLOT |
| - Secrétaire-adjointe : | Sylvie JOYEAU |
| - Trésorier : | André REVERET |
| - Président du jury du prix Fallet : | Marc SOURDOT |
| - Président du jury du prix Bourbonnais : | Dominique CHASSENIEUX |

Plusieurs membres actifs prêtent main forte quand c'est nécessaire et l'association remercie tous ceux qui participent à leurs activités.



~ MAISON AQUARIUM DU VAL DE BESBRE ~

~ ~ ~ ~ ~



La Maison Aquarium du Val de Besbre a ouvert ses portes le 1er Mars 2001 ; elle a accueilli sur sa période d'ouverture près de 5 000 visiteurs (clientèle individuelle, familiale, clubs de 3ème âge, groupes scolaires, centres de loisirs, et autres...) composés par des personnes locales intéressées par la mise en valeur de leur patrimoine naturel, mais aussi par des visiteurs venus de plus loin (Vichy, Moulins, Roanne, Montluçon, Nevers, Digoin,...) curieux de découvrir notre rivière, sans oublier les touristes de passage, français et étrangers, de la saison estivale.

Les activités pour 2002 :

- ⇒ Exposition "*L'Eau en Allier*" du 1er Mars au 3 Avril 2002
- ⇒ Projection aux visiteurs du film "*Les quatre saisons de la Besbre*" :
- ⇒ Présentation et mise en valeur de notre rivière "*La Besbre*" de ses sources à la Loire.
- ⇒ Organisation d'un **Grand Concours Photos Amateur gratuit** sur le thème de "*La Besbre et ses affluents*" : ce concours se déroule du 1er Février au 30 Juin , prix et lots à la clé, exposition des photos en Juillet et Août.

Ouverture de la Maison Aquarium du Val de Besbre :

*du 1er Mars au 30 Novembre
de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H
tous les jours sauf Lundi et Mardi*



~AMICALE DES PÊCHEURS~

~ ~ ~ ~ ~

Présidente:

Anne-Marie MARCHANDEAU

Trésorier :

André NOTOLI

Secrétaire:

Daniel ALISSANT

Elu pour 5 ans, le bureau de l'A.A.P.P.M.A continue de veiller au bon fonctionnement de l'Amicale, avec le souci de préserver l'environnement, de procéder à un empoissonnement de qualité et d'impliquer les jeunes dans une activité saine. Sa récompense : les commentaires satisfaits des pêcheurs évoquant leurs exploits.

Les fortes crues de mars 2001 n'ont pas permis de recenser d'aussi beaux paniers de truites que l'année précédente lors de l'ouverture en 1ère catégorie. Par contre, on a pu enregistrer des prises record en cours de saison avec de nombreuses carpes de plus de 15 livres (dont une de 11kg au Moulin de la Chaume) ainsi qu'un magnifique sandre de 12 livres. Les captures de brochets ont été nombreuses.

La pêche à la carpe de nuit, autorisée du 1er au 15 juillet, a connu un engouement moyen mais, en été, nombreux ont été les vacanciers qui ont pu apprécier la variété des espèces peuplant la Besbre et qui ont assuré avoir l'intention de revenir pratiquer leur sport de prédilection dans notre rivière.

Comme chaque année, le concours de pêche des moins de 16 ans a attiré de nombreux participants.

Au cours de l'année 2001, l'équipe responsable de l'environnement a déversé 130 kg de truites fario sur ses cantonnements ainsi que 3000 truitelles, 1500 ombrets, 500kg de gardons et tanches, 31 kg de brochets, 72 kg de carpes et 18 kg de sandres, pour un investissement d'environ 26 000 Frs.

L'A.A.P.P.M.A, en collaboration avec le collège des Chenevières, a également permis de découvrir la pisciculture d'Augeroles à un groupe d'élèves des classes de 6ème et 5ème participant à un Contrat Educatif Local "Pêche".

Si la vente des cartes a légèrement diminué sur l'ensemble de nos points de distribution, le nombre de permis délivrés à Jaligny même a connu une sensible augmentation. C'est donc de bon augure pour cette saison 2002.

Amis pêcheurs, tous à vos lignes.



~ Nos Sapeurs Pompiers ~

~ ~ ~ ~ ~

Suite à l'assemblée générale de l'Amicale, la nouvelle composition du bureau est la suivante :

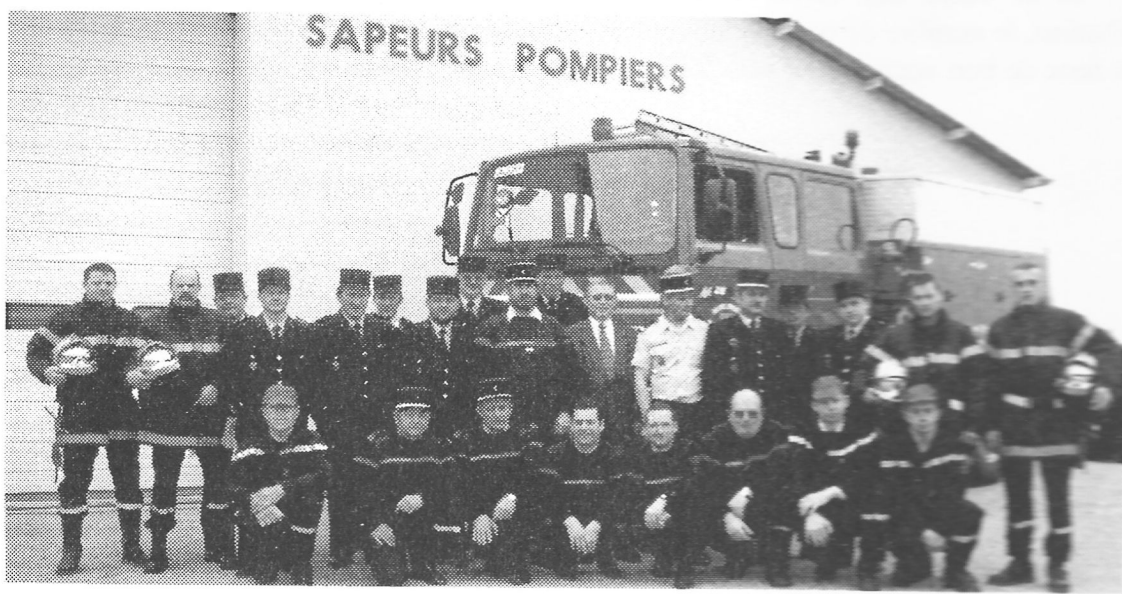
Président d'honneur :	M. Marcel ACHARD, Maire et Conseiller Général
Président :	M. Sébastien MORET
Trésorier :	M. Guy CHERASSE
Trésorier Adjoint :	M. Pascal RAY
Secrétaire :	M. Georges PARAVIS
Secrétaire-adjoint :	M. Patrick MARTINANT

Le premier dîner dansant organisé par nos soins s'est fort bien passé le 7 avril de cette année, tout s'est déroulé dans une chaude ambiance et nous a donné entière satisfaction. De ce fait, nous vous donnons *rendez-vous le 13 avril 2002*, à la *salle des fêtes de Tréteau* où, cette fois, nous aurons le plaisir d'organiser *une soirée choucroute*. (les cartes seront à réserver auprès de vos amis pompiers).

Le corps départemental des Sapeurs Pompiers de Jaligny, rappelle que toutes les personnes qui souhaitent rejoindre ses rangs peuvent se renseigner auprès du chef de corps, **Monsieur MARTINANT Patrick**. N'hésitez pas à le contacter.

L'ensemble des sapeurs pompiers du centre d'intervention de Jaligny sur Besbre, vous remercie pour vos dons, lors de la traditionnelle tournée des calendriers.

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2002.



~ FANFARE DE LA BESBRE ~

~ ~ ~ ~ ~



2001 fut une année difficile avec le décès de son chef de musique, Monsieur Jean BOUDONNAT, et la démission de quelques musiciens. Malgré tout, la fanfare a honoré et animé plusieurs fêtes locales : Montcombroux - Jaligny (retraite aux flambeaux et fête de l'eau) - St Yan - Thionne - Trézelles

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre à Jaligny, Thionne, Tréteau et Sorbier

Réunion des CATM à Thionne

Ste Cécile et Ste Barbe en l'église de Jaligny

Le 19 août, le voyage dans le Cézallier avec le circuit de vélo-rail fut très apprécié.

Le 27 octobre, à Tréteau, notre bal a connu une réussite complète et les danseurs ont évolué dans une bonne ambiance.

La Fanfare de la Besbre fait appel aux jeunes et moins jeunes qui désirent faire de la musique. Qu'ils viennent renforcer l'effectif (27)

Composition du Bureau :

- Président d'Honneur :	M. ACHARD, Maire et Conseiller Général
- Présidente active :	Mme CHOPIN Christine
- Vice-Président :	M. AUGER Francis
- Chef de musique :	Mme CHOPIN Christine
- Sous chef de musique :	MM. LARONDE Gaël - ROCOT Roland
- Trésorière :	Mme BERNARDET Colette
- Trésorier-adjoint :	M. LAFORET Gilles
- Secrétaire :	M. LARONDE Gaël
- Secrétaire-adjointe :	Mlle OLIVIER Karine



GENÉALOGIE ET HISTOIRES EN VAL DE BESBRE

~ ~ ~ ~ ~

Généalogie et Histoires en Val de Besbre, association à but non lucratif (loi de 1901) est administrée par des bénévoles et rassemble des personnes intéressées par la généalogie ainsi que par l'histoire, qu'elle soit des provinces, des familles ou locale. Les membres s'entraident gracieusement. Ils échangent les renseignements qu'ils possèdent et s'efforcent, lors de leurs propres recherches, d'aider ceux qui sont éloignés de leur secteur.

Réunions : celles-ci sont organisées Salle des Associations à THIONNE, suivant un calendrier établi pour l'année. Discussions, échanges d'idées et conseils sur les recherches, consultation des archives et de la bibliothèque de l'association, fourniture de formulaires normalisés et documents divers pour faciliter la tâche des chercheurs. Des réunions exceptionnelles, sur deux jours, sont organisées pour les membres éloignés du Val de Besbre.

Archives : Elles sont constituées par nos membres et rassemblent des listes de BMS/NMD sur le Val de Besbre et les régions limitrophes, ainsi que des actes notariés, des terriers, les travaux des membres, etc...Un inventaire précis est à la disposition du lecteur.

Bibliothèque : Le prêt gratuit des ouvrages se fait suivant une règle en vigueur lors de nos réunions. Un inventaire est disponible sur place.

Histoires : Que ce soit l'histoire générale, d'une famille, d'un lieu, locale...Nous avons déjà rassemblé de nombreux documents sur le Val de Besbre. Quelle que soit l'époque, nous demandons à nos adhérents de bien vouloir nous envoyer une copie des documents pouvant enrichir nos collections, ceci afin de pouvoir renseigner le plus précisément possible les membres.

Revue : G.H.V.B édite une revue annuelle d'une centaine de pages, permettant aux membres de publier leurs travaux et de correspondre avec l'ensemble des adhérents. La revue est distribuée sans supplément à chaque membre à jour de cotisation pour l'année en cours. Il est aussi possible de se procurer les revues des années précédentes.

Expositions : Celles-ci sont constituées par les travaux des adhérents (arbres généalogiques, travaux héraldiques, photographies) et complétées par des outils et objets de la vie courante utilisés autrefois.

Adhésion : Une cotisation annuelle de 23 euro (revue comprise) est demandée pour les membres actifs et à partir de 40 euro pour les membres bienfaiteurs. Les membres à jour de cotisation ont le droit de voter lors des assemblées.

Epinglette : Il est possible de se procurer le pin's G.H.V.B, cinq couleurs, reprenant la partie centrale du logo de l'association.

Renseignements : G.H.V.B Les Forts - 03220 THIONNE

~ L'ANNEE 2001 AU CLUB DES RETRAITES ~

~~~~~

Comme dans toute vie, celle du Club a été traversée cette année par des peines et des joies.

Le Club présente à nouveau ses condoléances aux familles de nos aînés disparus. Cependant, nous avons connu des moments agréables au cours de nos traditionnels repas, soit à l'**Hôtel de Paris** dans notre commune, soit au restaurant de la **Marguetière à Andelaroche**. Grande joie aussi pour célébrer les noces d'or de **Germaine et P'tit Louis Barret**.

Un voyage en juin nous a conduits à **Pontgibaud**. Dans cette ville existe un atelier où l'on fabrique des bougies d'ornement aux formes et couleurs variées : bougies-fleurs en paraffine, préparées dans l'eau, a fabrication à laquelle plusieurs dames de notre groupe se sont initiées ; mais aussi des bougies à base de pouzzolane ou des bougies-gel composées d'un isolant électrique, d'un colorant et d'un parfum d'agrumes.

Puis, la route nous a menés au **Puy de Dôme**, nul meilleur belvédère pour découvrir la chaîne des Puys, avec le **Sancy** comme point culminant à 1885m.

Au Puy de Dôme s'élève aussi un temple construit par les Gallo-Romains en l'honneur de **Mercure**, dieu du commerce.

Au club, on se distrait beaucoup, mais on travaille aussi quand il le faut. Des pompons, des bouquets de plumes ont été confectionnés et vendus au profit du **Téléthon**.

Pour terminer agréablement l'année 2001, le goûter de Noël nous a réunis autour de nombreuses friandises.

Que 2002 nous permette de nous retrouver souvent et aussi nombreux.



# *~ G.F.D.A - JALIGNY/NEUILLY ~*

~ ~ ~ ~ ~

## **Connaissez-vous le GFDA de Jaligny/Neuilly le Réal ?**

**NOM** : Groupement Féminin de Développement Agricole de Jaligny/Neuilly.

**SECTEUR** : Le GFDA rayonne sur les deux cantons de Jaligny et Neuilly.

**COMPOSITION** : Douze responsables, en majorité des agricultrices, élues en assemblée générale.

### **Conseil d'Administration :**

- **Présidente :** **BESSAIE Martine - Mercy**
- 1ère Vice-Présidente : LOISEL Paulette - Gouise
- 2ème Vice-Présidente : RATINIER Catherine - Chatelperron
- Trésorière : FRADIN Monique - Chatelperron
- Secrétaire : DELIGEARD Annick - Gouise
- Secrétaire Adjointe : PIERROT Odile - St Gérard de Vaux
- Membres :
  - DELIGEARD Isabelle - Mercy
  - PIERROT Françoise - Mercy
  - PERRIER Agnès - St Voir
  - JACQUIS Annie - Mercy
  - FONTAINE Dominique - St Léon
  - ROUYER Françoise - Thionne
- Une animatrice M.S.A pour une partie de son temps : LAFAY Marie-Claire
- et 50 adhérentes...

### **CONTACT :**

- ⇒ La Présidente Martine BESSAIE - Tél : 04.70.43.82.65
- ⇒ L'animatrice Marie-Claire LAFAY - Tél : 04.70.35.35.95

### **ACTIVITES :**

- ⇒ Formation "expression orale", "expression écrite"
- ⇒ Informatique
- ⇒ Réunions d'information :
  - \* santé (allergies, accidents domestiques, psychologie...)
  - \* vie professionnelle agricole (organismes agricoles, réunions techniques, actualités...)
  - \* vie familiale (cuisine, décoration...)
  - \* visites (entreprises locales agricoles ou non...)
  - \* voyages (agriculture, tourisme...)
  - \* achats groupés (mise à disposition de matériel de nettoyage...)

**ORGANISATION** : les activités sont annoncées par voie de presse, et sont ouvertes à toute personne intéressée.

**CONCLUSION** : Le GFDA est à l'écoute de tous les besoins du monde agricole rural .

# *~ ACPG - CATM - VEUVES AC ~*

~~~~~

Après une année 2000 très calme et ponctuée par de nombreuses manifestations particulièrement bien fréquentées (loto, assemblée cantonale, 8 mai, St André, 11 novembre), l'année 2001 a été jusqu'à ce jour très éprouvante avec la perte de nombreux amis et adhérents : CHERASSE Alexandre, RIVES Jean, Madame PICARD Marcelle, FAVIER Maurice, mais aussi avec de graves maladies subies par certains de nos camarades.

Malgré de nouvelles adhésions, notre effectif retombe à 49. Le 11 novembre, a été célébré l'armistice de 1918 suivi d'une remise de médailles à certains de nos camarades :

- Croix du combattant :

BRELIERE Gabriel
DONNÉ René
GOURLIER Joseph
LAGOUTTE Norbert
RICHARD Hubert
RICHARD Alain
KEBER Claudius

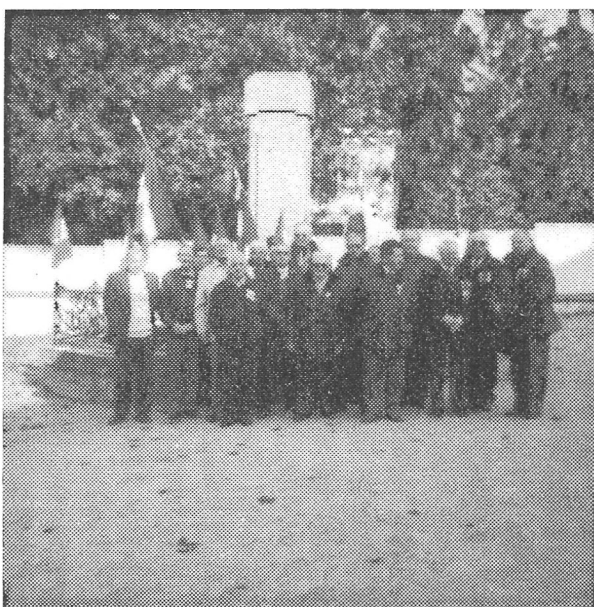
- Croix commémorative AFN

BRELIERE Gabriel
LUSTIERE Jacques
GOURLIER Joseph
LAGOUTTE Norbert
RICHARD Hubert
RICHARD Alain

- Insigne des porte - drapeaux :

REMONDIN Georges

Nous remercions vivement la municipalité de Jaligny ainsi que tous ceux qui nous ont aidés à la réussite de toutes ces manifestations.



~ COMITE DES FETES ~

~ ~ ~ ~ ~

Faire vivre le pays!

Dans cet élan commun, le bureau, les membres de l'association, ainsi que l'ensemble des bénévoles, se sont investis afin de vous proposer, cette année encore, diverses manifestations.

Ainsi, nous avons organisé les événements suivants :

⇒ *Une course d' OFNI* (Objets Flottants Non identifiés) sur la Besbre dans le cadre de la 1ère Fête de la Besbre du Festival H²O du Massif Central.

⇒ *La fête patronale de la Saint-Hippolyte* avec, entre autres, la diffusion en plein air du film "*Un crime au paradis*", un spectacle médiéval dans les rues de Jaligny, et l'évolution des canoës avec flambeaux qui a été suivie d'un magnifique feu d'artifice.

⇒ *Le cinéma itinérant* que nous avons fait revenir avec, au minimum, un film récent par mois.

⇒ *La brocante* qui, encore cette année, a connu un beau succès.

⇒ *Le loto annuel*.

Je tiens à féliciter et à remercier, avec beaucoup de chaleur, les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidés à mettre en place ces événements festifs.

Encore bravo et merci!

Le bureau, pour l'année 2001, était le suivant :

- Président d'honneur : Marcel ACHARD
- **Président : Mickaël COULIN**
- Secrétaire : Martine NAFFETAS
- Secrétaire adjointe : Jacqueline BOUQUILLON
- Trésorier : André REVERET
- Trésorier Adjoint : Jean-Marc MINET



Pour l'année 2002, les Présidents d'Associations faisant partie de l'Intersociétés ont décidé d'organiser la Fête Patronale et la Brocante.

~ PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASSE ~

~ ~ ~ ~ ~

HEURE \ JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14 H						ESVB 1 vestiaire	
16 H 30							DIVERSES COMPETITIONS
17 H		ESVB		TENNIS			
17 H 15					JUDO		
17 H 30							
18 H							
18 H 10		HAND et ESVB		ESVB TENNIS			UTILISATION SALLE OU VESTIAIRES
19 H	Gymnastique						
19 H 10							
19 H 15				V E S T I A I R E			
19 H 30				T E N N I S			
20 H	BADMINTON	HAND BALL			DECEMBRE à mars Utilisation de la salle par l'U.S.J.		
20 H 30							
21 H				TENNIS			
21 H 15							
21 H 30							

~ TENNIS CLUB DE JALIGNY ~

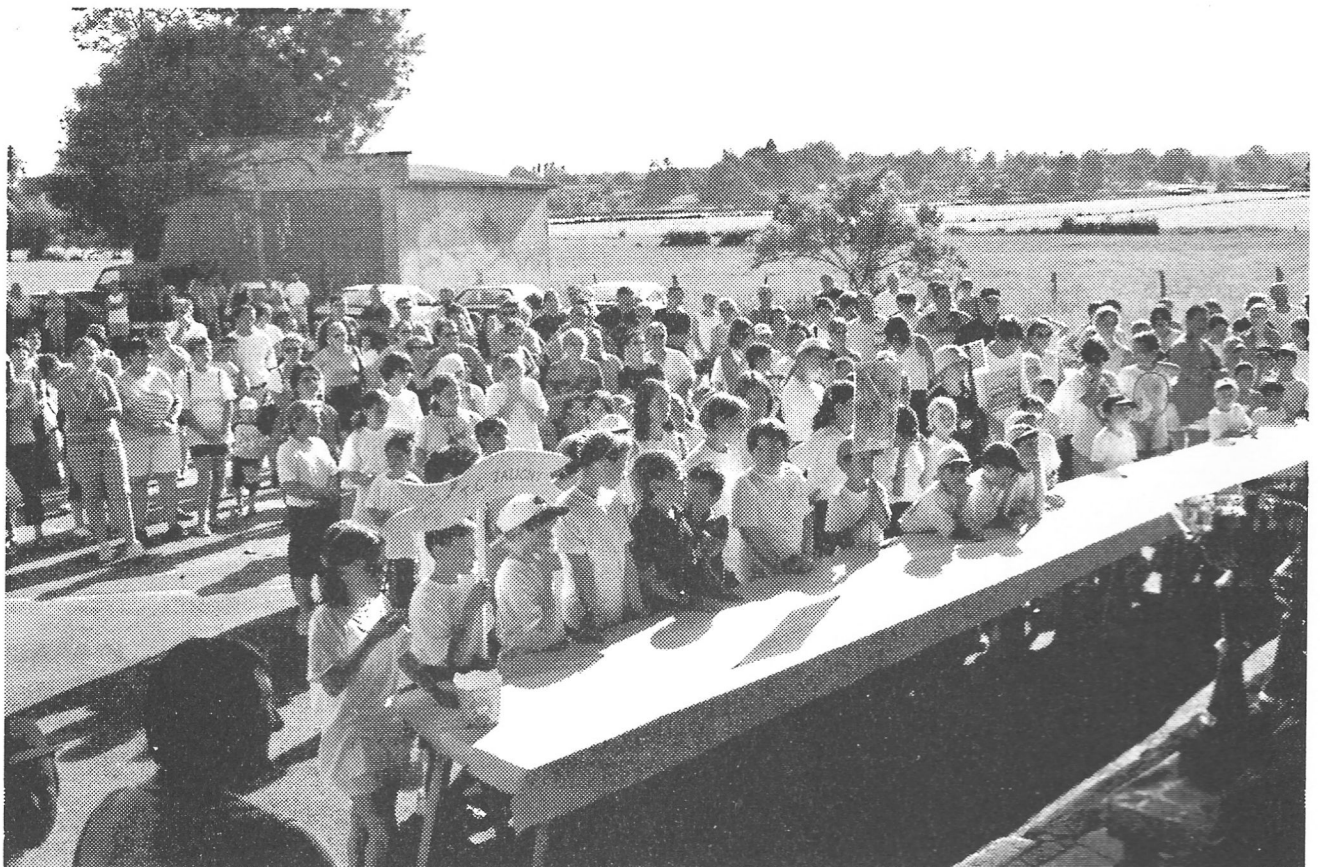
~ ~ ~ ~ ~

La saison dernière, le Tennis Club Jaligny a vécu des moments d'intenses émotions.

Les équipes masculines engagées dans les différentes compétitions ont réussi à prouver que même en milieu rural les petits clubs arrivent à se hisser au plus haut niveau. En effet, les Jalignois se sont mis en avant de la scène départementale en devenant Champions d'automne 2000, puis dans la foulée, Champions d'hiver 2001. Bravo à tous les joueurs qui prennent ce sport à coeur et qui portent haut les couleurs du tennis Club de Jaligny.

Les 22, 23, et 24 juin 2001, ce sont les enfants du TCJ qui ont vécu de grands moments de sport, de rencontre et de fête en participant au deuxième challenge Inter Ecoles Sologne Val de Besbre, qui a rassemblé, cette année, plus de 160 participants sur 6 sites différents, ce qui représente en 3 jours, 400 matchs environ. En effet, depuis deux ans maintenant, le TCJ est associé aux clubs de Chevagnes, Diou, Dompierre-sur-Besbre, Gannay-sur-Loire, Pierrefitte -sur- Loire et Saligny- sur- Roudon au sein de l'association Sologne Val de Besbre.

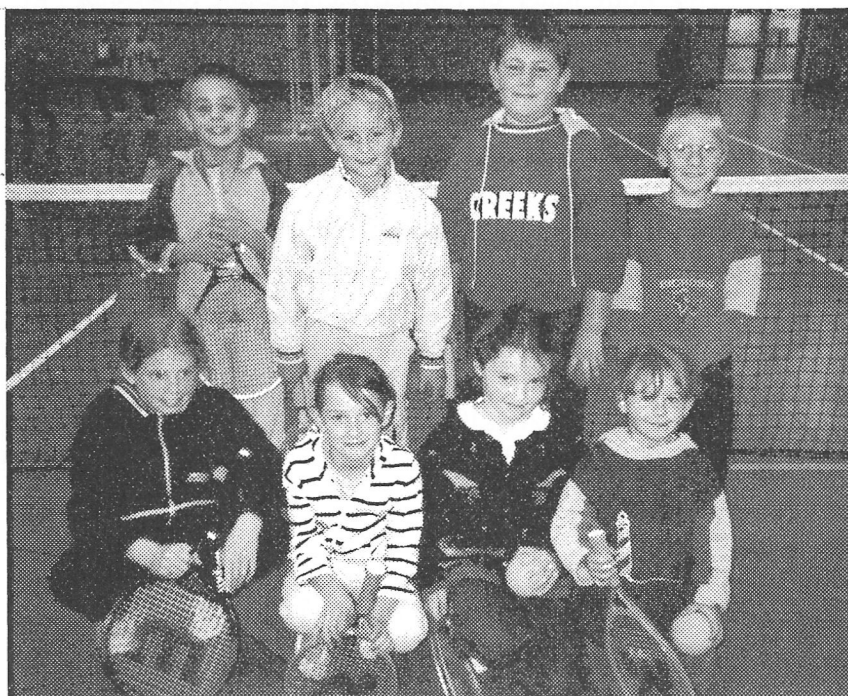
Ce challenge qui est une très grande fête du tennis pour tous les enfants, s'est clôturé par la remise des récompenses et le verre de l'amitié à Jaligny sur Besbre. Le challenge a été attribué au TC Pierrefitte et le club de Jaligny s'est classé en quatrième position, améliorant ainsi sa cinquième place décrochée en 2000 ; ce qui prouve que les efforts produits à l'école de tennis sont bien récompensés. Tous les enfants ont reçu des récompenses et sont repartis heureux de ce week-end intense en se donnant rendez-vous pour le challenge 2002, les 21, 22 et 23 juin prochains.



D'autres activités ont été proposées au cours de l'année écoulée :

- **l'animation découverte du tennis en milieu rural** organisée par le comité départemental du tennis de l'Allier sur le court de Tréteau ; ce qui a permis au TCJ d'avoir une vingtaine de nouveaux licenciés.

- **la journée mini tennis maxi fête** a regroupé quelque 90 enfants des écoles élémentaire et maternelle de Jaligny le 22 septembre 2001 : les enfants ont pu découvrir le tennis sous forme d'ateliers animés par les joueurs et les dirigeants du TCJ.



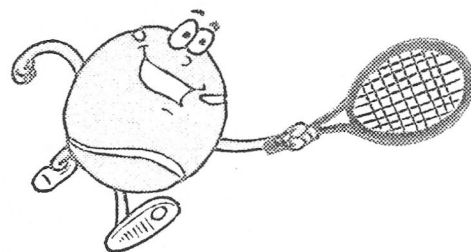
Le 22/09/2001 : Journée mini tennis maxi fête au gymnase de Jaligny

- **le tournoi interne** a permis à tous les licenciés du TCJ de se rencontrer dans une ambiance très conviviale.

- **le TELETHON** dans lequel le TCJ s'est engagé depuis maintenant 2 ans.

Voilà brièvement tracée la vie de notre club qui regroupe une soixantaine de licenciés toutes catégories confondues, dont une vingtaine d'enfants à l'école de tennis. Si vous souhaitez rejoindre le club comme joueur ou tout simplement comme supporter ou dirigeant, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

Présidente :	Delphine MINET
Vice Président :	Guillaume PICARD
Secrétaire :	Gérard GILLARDIN
Secrétaire adjoint :	Fabien RESSAUT
Trésorier :	Laurent COUTY
Trésorier adjoint :	Bernard MARTIN



Sachez que vous pouvez encore joindre l'école de tennis : pour les enfants, à partir de 5 ans, les jeudis dès 17 h 30 et pour les adultes (hommes et femmes), les vendredis ou samedis soirs.

~ HANDBALL LE DONJON/JALIGNY ~

~ ~ ~ ~ ~

Parce que les jeunes Donjonnois étaient venus participer au tournoi du club de handball VARENNES / ST POURCAIN, Alain CHAMPION est venu proposer des entraînements les jeudis pour les jeunes collégiens au Donjon au début de la saison 1996/1997. La section Le Donjon du HBVSP est née!! Au fil du temps, avec la bonne ambiance entretenue pendant ces moments et les tournois de fin de saison, il persévère et Véronique TRONCY arrive pour jouer et l'aider. Le Donjon fonctionne bien et les jeunes collégiens ne sont plus seuls puisque des adultes du Créneau viennent renforcer l'effectif.

La saison 2000/2001 voit se créer la **section de Jaligny**, pour satisfaire les demandes de personnes de tous les âges, de 7 à plus de 35 ans!!

Une quarantaine de personnes constitue les sections du Donjon et Jaligny. Les tournois du Donjon et Jaligny se déroulent dans une bonne ambiance et drainent beaucoup de personnes. Les deux mairies soutiennent le club en leur mettant à disposition les gymnases du Donjon et de Jaligny.

Devant tant d'enthousiasme et de convivialité, le club de **HANDBALL LE DONJON JALIGNY** est créé le 21 juin 2001, à Jaligny, en présence des adeptes, joueurs, parents et amis. La présidence revient à Isabelle ALLIGIER, mère d'une joueuse et joueuse cette saison ; le secrétariat est assuré par Grégoire BEAUCHAMP, un joueur, et la trésorerie par Alain CHAMPION.

Cette année, deux créneaux ont été dégagés

le mardi dans le gymnase de Jaligny :

⇒ de 17 h 30 à 19 h 00 pour les jeunes

⇒ de 19 h 30 à 21 h 30 pour les adultes

Le jeudi dans le gymnase du Donjon :

⇒ de 17h30 à 19h30 pour tous



~BADMINTON~

~ ~ ~ ~ ~

Le Comité Départemental de Badminton, présidé par Monsieur Arnaud ROBERT, et qui siège à TRETEAU, propose de pratiquer le badminton tous les lundis au gymnase municipal, de 19h15 à 21h.

Le Badminton se pratique sur un terrain d'environ 13 mètres sur 6 mètres avec un volant de 5 grammes et une raquette de 100 grammes ou moins.

On peut jouer en simple ou en double.

Ce sport dynamique s'adresse à tous, de 7 à 77 ans.

Tout le monde pourra venir s'amuser et se dépenser sous la houlette d'un animateur ou d'un entraîneur fédéral.

Le matériel (raquettes, volants) sera prêté par le CODEP et le coût de la licence sera environ de 200 frs.

Pour tout renseignement, on peut téléphoner au Président du CODEP au 04.70.20.63.65



~ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LA BESBRE ~

~ ~ ~ ~ ~

Depuis deux ans, le nombre de licenciés augmente et la présidente **Madame MINGOT** et son bureau sont très heureux du bon fonctionnement du club. Nous avons depuis 2 ans trois cours pour adultes (2 sont animés par Catherine PIGERON et le 3ème par Bernadette BERNARD de St Pourçain sur Sioule) ; les enfants sont répartis en 3 petits groupes, pour des séances de 45 minutes afin de leur assurer un meilleur travail. Le cours des séniors n'a pas repris cette année car nous avons un manque de licenciés, mais nous espérons le remettre en place prochainement

Les horaires sont les suivants :

Adultes : Lundi de 18 H 10 à 19 H 10 au gymnase
Mercredi de 20 H 30 à 21 H 30 au gymnase
Vendredi de 9 H 15 à 10 H 15 au Centre Social

Enfants : Mercredi de 16 H 30 à 18 H 45 suivant l'âge

L'effectif est de 20 enfants et 47 adultes et nous espérons que de nouveaux adeptes de la gymnastique nous rejoindront.



~ PETANQUE DU VAL DE BESBRE ~

~ ~ ~ ~ ~

Ce nouveau club a vu le jour début 2001, il est le résultat de la fusion de l'E.B.J.T (Entente Bouliste Jaligny - Thionne) et de la pétanque Chavrochoise. Il compte environ une quarantaine de membres de tout âge.

Une équipe de juniors, de seniors, féminine et de vétérans disputeront leur coupe d'Allier respective durant la saison 2002.

Le bureau est ainsi constitué :

⇒ PRESIDENTS D'HONNEUR :	M. ACHARD Marcel (Maire de Jaligny sur Besbre) M. CHERASSE Jean-Paul (Maire de Thionne) M. VIROT Marcel (Maire de Chavroches)
PRESIDENT :	M. VERNIN Bruno
VICE-PRESIDENTS :	M. ABEILLON Olivier M. BONNET Jean-François
SECRETAIRE :	Mme BOIVIN Elisabeth
SECRETAIRE ADJOINTE :	Mme BONNET Sonia
TRESORIER :	M. MARTINANT Christian
TRESORIER ADJOINTS :	M. OLIVIER Daniel M. BONNET Jean-Yves

En ce qui concerne les manifestations 2002, elles se divisent en deux :

- les concours :

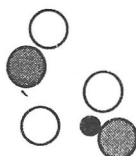
- en doublette le 10 février 2002 à Jaligny sur Besbre
- en doublette le 21 avril 2002 à Chavroches
- en doublette le 2 juin 2002 à Chavroches
- en triplé le 30 novembre 2002 à Jaligny sur Besbre (Concours de la dinde)

- les festivités :

- choucroute le 17 février 2002
- méchoui Intersociétés à Chavroches le 7 juillet 2002
- méchoui du club à Jaligny sur Besbre le 1er septembre 2002

Nous signalons à toutes les personnes intéressées que les entraînements ont lieu tous les mardis et vendredis après-midi.

L'ensemble du bureau de la Pétanque du Val de Besbre vous souhaite une bonne année 2002



~ ENTENTE SPORTIVE DU VAL DE BESBRE ~

~ ~ ~ ~ ~

L'E.S.V.B. (entente sportive du Val de Besbre) a été créée il y a quelques années pour regrouper les enfants des différentes communes du canton au sein d'un même club pour leur permettre d'évoluer dans leur catégorie d'âge respectif. Avec la baisse de la population de notre canton, cet objectif est encore plus d'actualité. L'E.S.V.B regroupe 76 joueurs et joueuses répartis en 8 équipes. Nos problèmes d'effectifs se rencontrent surtout dans les catégories 13 et 15 ans. Pour ces derniers, nous nous sommes associés cette année avec l'entente MERCY-CHAPEAU-THIEL-SALIGNY-VAUMAS.

Pour réussir à pérenniser notre action, nous devons chaque année, recevoir les enfants de chaque commune dès l'âge de 6 ans, car si nous ne débutons pas avec des effectifs conséquents dans les catégories les plus jeunes, nous sommes incapables de bâtir des équipes 13 et 15 ans à 11.

La nouveauté, cette année, a été la création d'une équipe féminine sénior évoluant dans le championnat de district à 7. Cette équipe permet aux joueuses qui jouent en mixité jusqu'à 14 ans, de pouvoir continuer la pratique du football.

Ce championnat regroupe seulement huit équipes au niveau du département. L'état d'esprit dont font preuve ces jeunes joueuses est plus qu'encourageant et devrait attirer de nouveaux éléments pour un jour, pouvoir évoluer à 11.

Pour encadrer toutes ces équipes, l'E.S.V.B s'appuie sur les clubs seniors de Juligny, St Léon, Trézelles, Tréteau, Varennes-sur-Tèche et Chavroches, qui prêtent gracieusement leurs installations. L'E.S.V.B tient à remercier ici tous les bénévoles qui oeuvrent chaque week-end, mais aussi les mardis et jeudis soirs pour les entraînements des différentes équipes. L'E.S.V.B encourage, par ailleurs, ses jeunes éducateurs à suivre des formations et cette année encore, 3 jeunes ont réussi l'examen d'éducateur 1er niveau, organisé par le district de l'Allier à Varennes-sur-Allier.

Le budget de l'E.S.V.B est assuré par différentes subventions (FNDS, CDOS, communes), par les cotisations des joueurs et des clubs et par différentes activités comme le loto annuel qui aura lieu, cette année, le 1er décembre à Trézelles et le tournoi du 8 mai à Varennes sur Tèche en 2002.

L'E.S.V.B, c'est aussi ses dirigeants qui seront très heureux de vous accueillir pour tout renseignement la concernant et qui vous invitent à les rejoindre pour encadrer les enfants.

Composition du bureau :

Présidents d'Honneur : les Maires de chaque commune

Président : Joël FONTAINE Tél. : 04.70.42.11.62

Secrétaire : Françoise LEVET Tél. : 04.70.34.72.17

Trésorier : Bruno THEVENIAUX Tél. : 04.70.34.70.63



~ UNION SPORTIVE JALIGNOISE ~

~ ~ ~ ~ ~

Président d'Honneur :	Marcel ACHARD, Maire et Conseiller Général
Président Actif :	Jean-Luc DESPALLES
Vice-Président Administratif :	Christian MARTINANT
Vice Présidents :	Guy CHERASSE , Patrice SOUILLARD
Vice Présidents Sportifs:	Xavier GOUBY - David PERONNET
Secrétaire :	Alexandra OLIVIER
Trésorière :	Annie OLIVIER
Secrétaire et trésorier adjoint :	Maryline MARTINANT
Membres actifs :	
Maryse MARTINANT	Joëlle BONIN
Sandrine VERNIN	Evelyne CHERASSE
Jean-Paul JABOIN	Robert NAFFETAS
Francis AUGER	Raymond FAVIER
Daniel PRUGNAUD	Daniel OLIVIER
Bernard BOUZIDA	
Arbitre Officiel:	Youssef GULEC

Tout d'abord, faire partie d'une association, quelle qu'elle soit, c'est refuser la déshérence et le désappointement d'une commune , c'est un engagement , un contrat, une revivification en faveur de celle-ci. C'est pourquoi, bien que n'ayant que 33 joueurs et 22 dirigeants, l'U.S.J est fière de perpétuer la tradition footballistique et associative Jalignoise.

Avec une équipe A en deuxième division et une équipe B en troisième division de district, d'aucun pourrait prétendre que nous n'avons plus le faste et la magnificence de jadis; certes, mais chez nous, l'amitié et la convivialité sont restées notre religion, et la sportivité notre "credo".

Au niveau financier, sans le sponsoring de certains commerçants, la subvention de la commune, l'argent des calendriers, et la ferveur de quelques Jalignois et Jalignoises à participer à nos manifestations telles que le loto, le concours de pétanque, le tournoi en salle et le tournoi de sixte, il y a longtemps que l'U.S.J, qui fête ses quatre vingt ans, ne serait plus qu'une vieille photo jaunie au panthéon des souvenirs. A vous tous, bienfaiteurs, l'U.S.J ne saura jamais assez vous remercier, car c'est grâce à vous que nous existons et espérons perdurer.



~ RENSEIGNEMENTS UTILES ~

~ ~ ~ ~ ~

CONSEIL GENERAL DE L'ALLIER	1, Avenue Victo Hugo BP 1669 03016 MOULINS CEDEX	04.70.34.40.03
PREFECTURE DE L'ALLIER	2, Rue M. de l'Hospital BP 1649 03016 MOULINS CEDEX	04.70.48.30.00
SOUS-PREFECTURE	17, Rue Alquié 03209 VICHY CEDEX	04.70.30.13.50
Subdivision de l'Equipement	20 Avenue Charles de Gaulle B.P. 10W 03120 LAPALISSE	04.70.99.79.00
D.D.A.F.de l'Allier	Rue Aristide Briand BP 112 03403 YZEURE CEDEX	04.70.48.35.00
CENTRE DES IMPOTS Secteur d'assiette de Dompierre	Rue Aristide Briand 03402 YZEURE	04.70.48.29.00
E.D.F. Dépannage	03290 DOMPIERRE	04.70.34.57.79
A.N.P.E.	1, place de l'Eperon 03000 MOULINS	04.70.46.46.54
A.S.S.E.D.I.C.	4 Ter. Rue Galliéni 03200 VICHY	04.70.58.83.50
D.D.A.S.S.	4, Rue Refembre 03000 MOULINS	04.70.48.10.00
Caisse Allocations Familiales	9,11, Rue Achille Roche 03000 MOULINS	04.70.48.39.39
Caisse de la M.S.A	20, Avenue Meunier 03000 MOULINS	04.70.20.34.00
Caisse de Sécurité Sociale	9,11, Rue Achille Roche 03010 MOULINS	04.70.48.37.00
TRIBUNAL D'INSTANCE	26, Boulevard Carnot 03200 VICHY	04.70.31.31.56
Syndicat d'Eau du Val d'Allier	Les Perrières 03260 BILLY	04.70.58.85.80
PACT-ARIM	Rue des Casernes Prolongées 03800 GANNAT	04.70.90.63.70
A.D.I.L.	6,8, Rue Lamoignon 03000 MOULINS	04.70.20.44.10
CENTRE SOCIAL RURAL	1, Rue de la Bertranne 03220 JALIGNY SUR BESBRE	04.70.34.70.74

~ COMPTE ADMINISTRATIF 2001 ~

~ ~ ~ ~ ~

CCAS	
Repas du CCAS et	
Colis Personnes âgées	14862.24
Cotisations URSSAF	970.00
TOTAL DES DEPENSES	15832.24
Produits des concessions au cimetière	4129.00
Subvention Commune	12000.00
Dons au CCAS	407.00
Excédent antérieur reporté	4901.01
TOTAL DES RECETTES	21437.01

SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	
<u>Section Investissement</u>	
Déficit antérieur reporté	17433.05
Remboursement Emprunts	41869.91
Achat de matériel informatique	11815.70
Achat de mobilier	2134.56
Assainissement du Bourg (RD 989)	95825.70
TOTAL DES DEPENSES	169078.92
Affectation résultat	37076.31
Subventions d'Equipement	21250.00
Amortissement des Immobilisations	35035.20
TOTAL DES RECETTES	93361.51
<u>Section Fonctionnement</u>	
Charges à caractère général	22119.55
Charges de Personnel	26605.68
Charges exceptionnelles	9405.13
Dotations aux amortissements	35035.20
TOTAL DES DEPENSES	93165.56
Taxe d'Assainissement	40753.98
Subvention d'Equilibre de la Commune	125318.00
TOTAL DES RECETTES	166071.98

SERVICE LOCATION GYMNASSE	
<u>Section Investissement</u>	
Remboursement emprunts	93191.83
Construction	95829.39
Déficit antérieur reporté	11315.05
TOTAL DES DEPENSES	200336.27
<u>Section Fonctionnement</u>	
Charges à caractère général	40592.22
Charges financières	87909.01
Charges exceptionnelles	9211.22
Déficit antérieur reporté	37432.28
TOTAL DES DEPENSES	175144.73
Revenus des Loyers	34113.72
Subvention du Département	34314.38
Subvention d'équilibre de la Commune	211888.80
Produits exceptionnels	3.84
Remboursement Assurance (sinistre)	65000.00
TOTAL DES RECETTES	345320.74

BUDGET COMMUNE	
<u>Section Investissement</u>	
Remboursement Emprunts	325374.67
Réfection ordures de trottoirs (RD 989)	95184.71
Honoraires DDE Collecte Eaux RD 21	3671.88
Eclairage Public Chemin de la Chaume	8221.30
Réfection Cour de la Poste	16497.98
Réfection Rue du Stade	230264.62
Acquisition Immeuble RAY	510431.39
Complément Installation Téléphone Mairie	5382.00
Acquisition tondeuse	3630.00
Acquisition Pulvérisateur	3588.00
Diff. sur réalisation Immobilière	104500.00
TOTAL DES DEPENSES	1306746.55
Fonds de Compensation TVA	14904.00
Affectation du résultat	544504.73
Subventions d'Investissement	67540.00
Emprunts et cautionnements reçus	756896.00
Vente véhicule Portage de Repas	104500.00
Amortissement des Immobilisations	23250.00
TOTAL DES RECETTES	1511594.73
<u>Section Fonctionnement</u>	
Charges à Caractère Général	713044.29
Charges de Personnel	1290886.33
Charges de Gestion Courante	943467.59
Atténuation de produits	1556.00
Charges Financières	78518.06
Charges Exceptionnelles	104500.00
Dotations aux Amortissements	23250.00
TOTAL DES DEPENSES	3155222.27
Produits des Services	202595.88
Impôts et Taxes	1177557.00
Dotations et Participations	1680260.56
Autres Produits de Gestion Courante	149974.77
Atténuation de Charges	213080.49
Produits Financiers	15349.00
Produits exceptionnels	107402.54
TOTAL DES RECETTES	3546220.24

~ BUDGET PRIMITIF 2002 ~

~ ~ ~ ~ ~

CCAS	
Repas du CCAS et	
Colis Personnes âgées	2600.00
Secours	100.00
Cotisations URSSAF	150.00
TOTAL DES DEPENSES	2850.00
Produits des concessions au cimetière	306.00
Subvention Commune	1660.00
Dons au CCAS	30.00
Excédent antérieur reporté	854.00
TOTAL DES RECETTES	2850.00

SERVICE ANNEXE ASSAINISSEMENT	
<u>Section Investissement</u>	
Déficit antérieur reporté	11544.00
Remboursement Emprunts	5915.00
Achat terrains	3049.00
Etude Diagnostic Réseau Asst	27510.00
Achat de mobilier	284.00
TOTAL DES DEPENSES	48302.00
Affectation résultat	6315.00
Subventions d'Equipement	36402.00
Amortissement des Immobilisations	5585.00
TOTAL DES RECETTES	48302.00
<u>Section Fonctionnement</u>	
Charges à caractère général	8563.00
Charges de Personnel	4002.00
Charges exceptionnelles	918.00
Dotations aux amortissements	5585.00
TOTAL DES DEPENSES	19068.00
Taxe d'Assainissement	7144.00
Subvention d'Equilibre de la Commune	7125.00
Excédent reporté	4799.00
TOTAL DES RECETTES	19068.00

SERVICE LOCATION GYMNASE	
<u>Section Investissement</u>	
Remboursement emprunts	14844.00
Déficit antérieur reporté	30542.00
TOTAL DES DEPENSES	45386.00
Affectation Résultat	25943.00
Subvention d'Equipement Commune	18308.00
Reversement de la S.E.Au	1135.00
TOTAL DES RECETTES	45386.00
<u>Section Fonctionnement</u>	
Charges à caractère général	7249.00
Cgarges financières	11310.00
Charges exceptionnelles	1830.00
TOTAL DES DEPENSES	20389.00
Revenus des Loyers	5226.00
Subvention du Département	5335.00
Subvention d'équilibre de la Commune	9828.00
TOTAL DES RECETTES	20389.00

BUDGET COMMUNE	
<u>Section Investissement</u>	
Remboursement Emprunts	39810.00
Acquisition Terrains	16115.00
Etude Contrat de Projet	3646.00
Signalisation Sécurité Routière	3920.00
Achat matériel informatique mairie	2283.00
Réfection Rue du Stade	25770.00
Achat matériel service technique	645.00
Rénovation Court de Tennis	3600.00
Réfection Chemin des Balfaux	4952.00
TOTAL DES DEPENSES	100741.00
Fonds de Compensation TVA	11485.00
Virement de la Section Fonct.	15094.00
Affectation du résultat	36346.00
excédent reporté	1350.00
Amortissement des Immobilisations	23261.00
Subventions d'Investissement	13205.00
TOTAL DES RECETTES	100741.00
<u>Section Fonctionnement</u>	
Charges à Caractère Général	126072.00
Charges de Personnel	201995.00
Charges de Gestion Courante	127624.00
Atténuation de produits	300.00
Charges Financières	13798.00
Dépenses imprévues	1612.00
Dotations aux Amortissements	23261.00
virement à la section Investissement	15094.00
TOTAL DES DEPENSES	509756.00
Produits des Services	33002.00
Impôts et Taxes	174429.00
Dotations et Participations	233730.00
Autres Produits de Gestion Courante	27000.00
Atténuation de Charges	3420.00
Produits Financiers	2332.00
Excédent antérieur reporté	34733.00
Produits exceptionnels	1110.00
TOTAL DES RECETTES	509756.00

~ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ~

~ ~ ~ ~ ~

TYPES DE PIÈCES	LIEU	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du Lieu de Naissance	Justification de l'État Civil	Fournir une enveloppe affranchie pour retour
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du Lieu de Mariage	Justification de l'État Civil des deux époux et date du Mariage	Fournir une enveloppe affranchie pour retour
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du Lieu de Décès ou du domicile si transcription	État Civil de la personne décédée et date du décès	Fournir une enveloppe affranchie pour retour
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	Mairie du Lieu de Mariage	Justification de l'État Civil de chaque conjoint, date du Mariage et État Civil des enfants	Gratuit
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie du Domicile	Livret de Famille, 2 photos d'identité, autorisation parentale si mineur, acte de naissance, justificatifs de domicile	Gratuit Validité : 10 ans
DEMANDE DE PASSEPORT	Mairie du Domicile	Acte de naissance, 2 photos d'identité, carte nationale d'identité, ancien passeport si renouvellement	Fournir un timbre fiscal à 60 € Validité : 10 ans
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (Mineur non émancipé de nationalité Française)	Mairie du Domicile	Livret de Famille - Carte Nationale d'Identité du Mineur (Demande présentée par les parents)	Gratuit
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE	Greffe du Tribunal d'Instance du Domicile	Pièces prouvant la Nationalité Française - Extrait d'Acte de Naissance	Fournir une enveloppe affranchie pour retour
CERTIFICAT DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE	Mairie du Domicile	Justification de Domicile (Factures EDF, Téléphone, Quittance d'assurance)	Gratuit
CERTIFICAT DE VACCINATIONS	Mairie du Domicile	Carnet de Santé ou de Carnet de Vaccinations	Gratuit
CERTIFICAT DE SCOLARITÉ	Directeur de l'Établissement Scolaire fréquenté		Gratuit
COPIE CONFORME	N'importe quelle mairie	Original du document	
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE	Casier Judiciaire National 44 079 NANTES CEDEX	Demande écrite accompagnée d'une fiche d'État Civil Individuelle ou copie d'une pièce d'Identité	Gratuit

AUTRES DOCUMENTS POUVANT ÊTRE OBTENUS EN MAIRIE :

Demande de Permis de Construire, demande de travaux exemptés de permis de Construire, demande d'autorisation de voirie ou d'Alignement, demande de Certificat d'Urbanisme, demande de duplication de Permis de Conduire, demande de Carte Grise, certificat de cession de véhicule, imprimés pour visite médicale (Poids Lourds), demande d'inscription à l'examen de permis de chasser,...



Retour d'une balade en canoë sur la Besbre



Base de canoë kayak décorée par Virginie MATHIVET